Le Senttien

Le jeurnal cemmunautaire de Saint-Hippolyte • GRATUIT • Octobre 2001 • Vol. 19 nº 8



Un prix Gémeaux pour Robert Labrosse

Catherine des Anlniers-Soncy

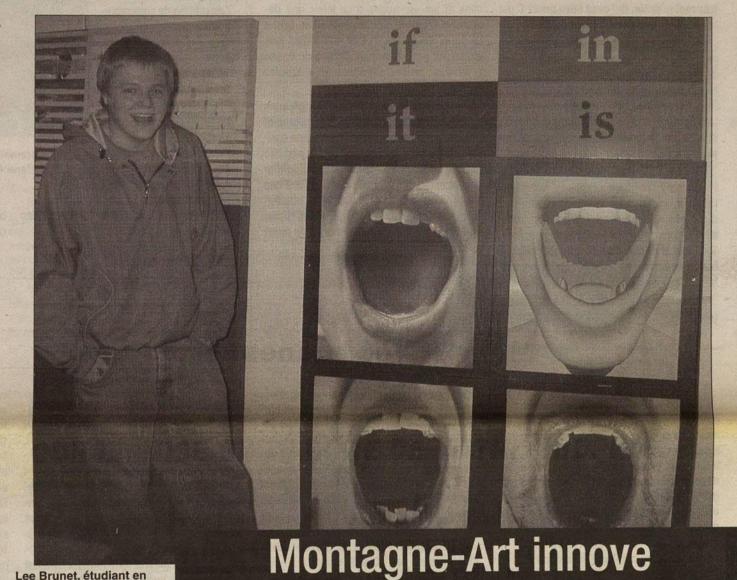
Monsieur Robert Labrosse, originaire de Saint-Hippolyte et copropriétaire du Studio Audio Zone, vient tout juste de se mériter un prestigieux prix Gémeaux pour la bande sonore de la série télévisé « Les deux frères ». Monsieur Labrosse travaille depuis de nombreuses années dans le domaine de la bande sonore pour des séries télévisées et a débuté dans le domaine en ouvrant un studio d'enregistrement ici à Saint-Hippolyte, en 1977. Le Sentier publiait en avril 2000 (Vol. 18 No 2) une entrevue généreusement accordée dans ses studios à Montréal. À force de travail acharné, de rigueur et surtout grâce à son talent, voilà que ses efforts son récompensés. Bravo Bobby!



Une traduction peu commune de la Bible page 8

NOUVELLE CHRONIQUE Les oreilles du journal

page 3



Lee Brunet, étudiant en arts plastiques au Cégep de Saint-Jérôme, qui présentait une sculpture des plus imposantes où la communication et le besoin de s'exprimer semblent s'échapper à grands cris.

PHOTO NICOLE CHAUVIN



P our la seizième année consécutive, les Hippolytois et Hippolytoises se sont déplacés en grand nombre pour visiter Montagne-Art, cette exposition mettant en valeur les talents d'artistes et artisans d'ici et d'ailleurs.

et séduit les visiteurs

Plus de mille personnes ont visité l'exposition.

Plusieurs ont noté des changements dans la présentation de l'exposition culturelle qui se tenait les 29 et 30 septembre. En effet, ils ont constaté avec joie l'ajout de la catégorie « jeune relève », qui en a fait sourire plus d'un. Des enfants de l'école des Hauteurs ont exposé leurs œuvres et le résultat d'ateliers d'arts plastiques suivis cet été. Masques, collages, cerfs-volants, gouaches, acryliques, toutes des pièces qui témoignent de leur grande imagination. Ils ont également pu découvrir les talents de la relève comme Lee Brunet, étudiant en arts plastiques au Cégep de Saint-Jérôme, qui présentait une sculpture des plus imposantes où la communication et le besoin de s'exprimer semblent s'échapper à grands cris.

Autre changement : moins d'exposants, plus d'espace. Cette formule a semblé plaire à grand nombre d'amateurs d'art qui ont eu le loisir de circuler plus librement et plus lentement que les années précédentes. On pouvait s'arrêter, discuter avec les

suite page 4 et 5

OUVERT 6 JOURS / SEMAINE À L'ANNÉE



Remorquage 24 heures
Mécanique générale
Injection électronique
Freins
Direction
Silencieux
Suspension
Traction avant

Garage S. Beauchamp inc. 2241, chemin des Hauteurs • 563-2262

Pour chaque changement d'huile

1 \$ sera remis au 55° groupe scout de Saint-Hippolyte

J'aimerais remercier chaleureusement tous les parents, amis et clients qui m'ont soutenue en pensée ou en gestes durant mon combat contre le cancer. Merci à tous, Lynda





Essence à prix compétitif 365 jours/année

Lundi à mercredi 7 h à 20 h Jeudi et vendredi 7 h à 21 h Samedi 8 h à 21 h Dimanche 8 h à 20 h

Ludovic, Manuel, Félix et David pour vous servir

Notre devise RAPIDITÉ et COURTOISIE POUR UN MEILLEUR SERVICE! ESSENCE SANS PLOMB . SUPER . DIESEL



Le conseil municipal vous informe

Yves St-Onge, maire, Maurice Cousineau, Bruno Laroche, Denis Lemay, Christiane Richer, Rolland Sauvé et Danielle Simard

Quand la Municipalité n'y peut rien...

Les voisins

(SG) Au théâtre ou au cinéma, les histoires de voisins font bien rigoler, surtout quand elles sont écrites par le duo Claude Meunier et Louis Saïa. Dans la vraie vie, c'est parfois moins drôle. Qui peut faire quoi? C'est la question que certains se posent.

Il arrive en effet que des citovens se présentent aux assemblées du conseil afin de demander que la Municipalité intervienne contre un voisin trop bruyant, trop agressant, trop malcommode, etc. Malheureusement, il faut savoir que le pouvoir d'intervention des élus et de l'administration municipale, en pareils cas, reste limité.

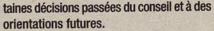
Bien sûr, s'il s'agit de plaintes contre un voisin qui ne respecterait pas la réglementation municipale, notamment en matière d'urbanisme, le personnel de la Communale se chargera de vérifier les dires du plaignant. Toutefois, si on constate alors que le présumé contrevenant est en règle, les employés municipaux ni les élus ne peuvent rien faire.

Dans le meilleur des cas, les élus pourront aider les citoyens concernés à ouvrir un dialogue, afin de chercher à résoudre le conflit à l'amiable. C'est un peu ce qui se passe actuellement dans le dossier de la motoneige, où une rencontre est prévue entre les partisans et les opposants à ce loisir, une démarche facilitée par le conseiller Bruno Laroche. Pour cela, il faut cependant que toutes les parties fassent preuve de bonne volonté et soient capables de s'écouter mutuellement.

En d'autres mots, même si les citoyens aux prises avec un problème ont parfaitement raison de s'adresser au conseil, ils ne peuvent s'attendre à des miracles de la part des élus ou de l'administration municipale. Car si la Municipalité a le pouvoir d'édicter des lois dans son champ de compétence, elle doit en même temps se conformer à des règles très strictes inspirées par la Charte des droits de la personne.

Christiane Richer se dissocie du conseil

Dans un geste surprise, la conseillère Christiane Richer a profité de l'assemblée de septembre pour annoncer sa décision de se dissocier du conseil actuel jusqu'à la fin de son mandat, qui se termine en novembre. Plutôt symbolique, puisqu'il ne reste qu'une seule assemblée à l'équipe en place avant les élections, son geste vise à exprimer son désaccord quant à cer-





La conseillère **Christiane Richer**

Par la même occasion. la conseillère indépendante a également annoncé son retrait de la vie politique active. « Il faut payer un prix important pour faire de la politique, en sacrifiant en partie sa carrière, ses amis et, surtout, sa vie familiale. Ce prix m'a semblé acceptable il y a quatre ans, mais il me paraît aujourd'hui trop élevé », a-t-elle simplement expliqué, tout en remerciant les nom-

breuses personnes qui l'ont appuyée au cours de son mandat.

Nos bonnes résolutions

On se dépense... Même s'ils approchent de la fin de leur présent mandat, nos élus n'en continuent pas moins de se dépenser pour bien administrer les deniers publics. Ainsi, à la séance de septembre, ils en ont profité pour accepter les dépenses courantes, sur la proposition du grand argentier Maurice Cousineau, appuyé de son collègue Denis Lemay. On a donc approuvé l'émission des chèques numéros 220113, 220118 et 220119, du fonds de dépenses en immobilisation, pour un total de 369 903,04 \$; de même que les chèques 210820 à 210917, du fonds d'administration, qui totalisent 175 170,35 \$.

Au programme

Quand une entente touche trois paliers de gouvernement, on sait qu'on a beaucoup de négociations au programme! C'est un peu ce qui se produit dans le cadre de l'entente intervenue entre les gouvernements du Québec et du Canada relativement aux travaux d'infrastructures. Le Service des travaux publics a produit une liste des infrastructures hippolytoises à améliorer ou à rénover, liste déposée conformément au volet 2 du programme de subvention, qui concerne les infrastructures de transport. Malheureusement, le premier projet a été refusé. C'est pourquoi on a fait appel à la firme d'ingénieurs Leroux, Beaudoin, Hurens et associés pour préparer une nouvelle demande basée sur de nouveaux critères, contre une rémunération ne dépassant pas 2000 \$, toutes taxes incluses. Rappelons que le programme «Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000» permet d'effectuer différents types de travaux financés aux deux tiers par les gouvernements du Québec et du Canada. Cela mérite quelques efforts additionnels!

Comptez là-dessus

Il y a de ces dossiers dont on entend parler longtemps... Vous vous souvenez d'un certain terrain qu'une entreprise voulait transformer en site d'enfouissement? La Municipalité n'a eu d'autre choix que d'exproprier le terrain en question pour bloquer le projet, on s'en rappellera. Le hic, c'est que le ministère des Finances a ensuite exigé le paiement de la TPS et de la TVQ sur cet achat, une décision contestée par le conseil. Dans ce contexte, une rencontre a été rendue nécessaire pour faire le lien entre le rapport du vérificateur et la révision du travail à la comptabilité de la Municipalité, afin de rendre le tout conforme aux nouvelles normes de la comptabilité municipale. En conséquence, le conseiller Maurice Cousineau a proposé, appuyé de son collègue Denis Lemay, d'autoriser le paiement des honoraires s'élevant à 1121,19\$, taxes incluses, au Groupe Rochon, Thériault.

A la bonne enseigne

Tout le monde l'a remarqué : les enseignes identifiant les accès à notre territoire et les différents aménagements municipaux sont finalement installées. Le conseil a d'ailleurs reçu de nombreuses félicitations quant à la beauté et à la qualité des affiches. Il ne reste plus qu'à autoriser le paiement du coût de fabrication et d'installation des 21 enseignes, soit 47 823,85 \$, y compris les taxes, comme l'a proposé le vénérable conseiller Rolland Sauvé. Incidemment, dans un tout autre dossier, soit le décompte progressif du règlement 851-00, on a autorisé le paiement de 11 290,16 \$ à Excavation St-Onge pour des travaux déjà effectués.

· Tout va pour le mieux Conformément à l'article 176,4 du Code

municipal, le secrétaire-trésorier adjoint, Sylvain Vanier, a déposé, en l'absence du directeur général Alphonse Pelletier (qui rece-

vait ce jour-là une formation liée à son travail), le rapport trimestriel sur la situation financière de la Municipalité. Le grand argentier Maurice Cousineau en a profité pour souligner qu'il y avait jusqu'ici un mince surplus de 7400 \$ sur les recettes anticipées, et de 1000 \$ sur les dépenses prévues. Dans l'ensemble du budget, les données actuelles laissent entrevoir une variation d'environ 2 % au terme de l'année financière, soit environ 100 000 \$, écart s'expliquant surtout par une surcharge exigée par le ministère de l'Environnement pour l'enfouissement des ordures ainsi que par des travaux de recherche sur la myriophylle, qui ont coûté 25 000 \$ de plus que prévu. Selon le conseiller, on ne devrait avoir aucun mal à équilibrer le budget compte tenu de la situation.

C'est acquis

A deux maux, on choisit le moindre... surtout quand on peut, par la même occasion, acquérir une parcelle de terrain! En effet, la Municipalité doit utiliser une partie du terrain situé au 7, chemin du lac Bertrand, lot P20C, rang 2, canton Abercrombie, pour drainer les eaux pluviales de la route. Si elle était dans l'obligation de déplacer le fossé de drainage localisé à cet endroit, la Municipalité devrait encourir des frais nettement supérieurs au coût d'achat du terrain de plus ou moins 4000 mètres carrés, que le propriétaire actuel, M. Germain Gauthier, a accepté de céder pour 7500 \$. Le conseil a donc mandaté l'arpenteur Marc Jarry pour réaliser la description cadastrale, au coût de 300 \$, de même que la notaire Monique Jarry pour préparer l'acte notarié.

Serge Gendron

Élections municipales

On passe au vote... électronique

Les élections municipales approchent à grands pas, et les Hippolytois vivront alors une première expérience digne du nouveau millénaire : le vote au moyen d'urnes électroniques. Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil s'est en effet prévalu de la possibilité de recourir à ce tout nouveau mode de votation, que l'on dit parfaitement sécuritaire, facile à utiliser et particulièrement efficace.

Les urnes en question seront de marque PERFAS-TAB, modèle 100, un appareil approuvé par les instances gouvernementales. Elles seront fournies par la firme spécialisée P.G. élections inc.



Les oreilles du journal

D epuis un an déjà, à titre de journaliste du journal Le Sentier, j'assiste aux assemblées mensuelles du conseil municipal. Il va sans dire, que depuis un an, j'ai appris beaucoup, notamment au niveau du fonctionnement de notre conseil municipal, des gens qui le composent, leurs agissements, leur rôle. Cette chronique se veut un bref résumé de quelques points choisis à l'ordre du jour. De plus, je me permettrai un commentaire, tout à fait personnel il va de soi, sur un de ces points ou sur l'intervention d'un citoyen. J'ai nommé ma chronique Les oreilles du journal Le Sentier car dernièrement, des citoyens ont réagi à la présence du Sentier aux assemblées et depuis, on entend murmurer dans la salle... attention, les oreilles du Sentier sont là...

Les panneaux de la municipalité

À l'assemblée municipale de mai dernier, on apprenait que le conseil avait déboursé 2 500 \$ pour la conception des propositions graphiques de panneaux permettant d'identifier la Municipalité et ses installations. Depuis, tous vous avez sans doute remarqué ces panneaux identifiant les divers sites, parcs ou édifices municipaux de Saint-Hippolyte. Or voilà qu'à la dernière assemblée, la population a été informée que la fabrication et l'installation des 21 panneaux ont coûté... 47 823,85 \$. Alphonse Pelletier, directeur général de Saint-Hippolyte, rejoint au téléphone, nous informe que les taxes sont, heureusement incluses dans ce montant et qu'en plus, la Municipalité devrait récupérer 57 % de la TPS déjà payée. N'empêche que le coût moyen frôle les 2 400 \$ l'unité. Par ailleurs, un citoyen a fait remarquer au conseil municipal qu'un de ces panneaux risquait fort de se faire pelleter ou carrément briser lors du déblayage des rues l'hiver. Le conseiller, Bruno Laroche a tout de suite réagi : « Au prix qu'on a payé, soyez assurés qu'on va y faire attention... ».



Les panneaux de la municipalité, au dire du conseiller Maurice Cousineau, font l'objet de remarques positives de la part des citoyens

Installations temporaires à l'école des Hauteurs

En 1999, vu le grand nombre d'élèves inscrits, la Commission scolaire avait fait installer des unités modulaires à l'école des Hauteurs. Ces installations, temporaires, auraient dû être retirées le 31 juillet 2001. Or voilà, afin d'être en mesure d'accueillir les 470 élèves (dix de plus que l'an passé) cette année, la Commission scolaire n'a eu d'autres choix que de laisser ces unités modulaires temporaires jusqu'en 2003, au moins. De plus, comme il n'y a pas suffisamment d'espace pour ranger le matériel servant au gymnase (notamment le matériel requis pour les événements sportifs, culturels et à caractère social), un bâtiment, encore une fois temporaire, a été installé. Ce bâtiment devrait être enlevé le 31 août 2003. Devant cette situation, le conseiller Denis Lemay a recommandé au conseil municipal de sensibiliser la Commission scolaire au fait que le problème persistera car le nombre d'élèves ne va pas en diminuant, au contraire. A suivre...

valerie_maynard@hotmail.com

Le mot de l'équipe

Valérie Maynard

Ce petit mot, vous le retrouverez, tous les mois, dans votre journal *Le Sentier*. C'est notre façon à nous, les membres de l'équipe, de vous parler, de vous tenir au courant de ce qui se passe, bref, d'entrer un peu chez vous. Le journal *Le Sentier* est, d'abord et avant tout, votre journal et nous tenons à le rendre conforme à vos attentes, mois après mois. Évidemment, votre façon à vous, chers lecteurs, de nous parler, c'est de nous faire parvenir des lettres autant sur vos réactions à nos articles que sur des sujets à développer dans des éditions autérieures.

tions ultérieures. Pour les branchés, les journalistes ont également leur adresse Internet et attendent de vos nouvelles.

Le 15

Pour ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour fins de publication, nous vous rappelons que la date limite de réception est le 15 de chaque mois. Pour les retardataires, vous risquez la non-publication de vos communiqués...

De plus, les communiqués ne doivent pas servir à remercier mais bien à informer la population sur des événements, activités, rencontres, etc. Il nous fera plaisir de vous vendre un espace publicitaire pour vos re-

À l'école

En terminant, afin d'être le plus professionnels possible, les membres de l'équipe du journal ont suivi un cours de journalisme le 15 septembre dernier. «Ce cours, offert par Richard Bousquet, professeur en journalisme à l'UQAM, nous permettra, soyez-en assurés, de vous offrir des textes pertinents, dans un journal de qualité.



De gauche à droite, Valérie Maynard, Françoise Le Guen, Richard Bousquet et Michèle Châteauvert. PHOTO NICOLE CHAUVIN



le bon mot

Marie-Paule Desbiens

Utilisation de « chaque » et « chacun »

Nous attirons votre attention sur les erreurs commises concernant les mots chaque et chacun

Chaque, adjectif indéfini

- a) L'adjectif chaque ne s'emploie que devant un nom singulier. Ex. : chaque enfant a sa personnalité.
- b) Devant un nom pluriel, on emploiera plutôt tous les. Ex.: Elle passe tous les deux jours, et non chaque deux jours.
- c) De plus l'accord du verbe et du participe avec un sujet accompagné de chaque se fait au singulier. Ex. : Chaque élève a ses devoirs à faire.
- d) Il faut dire : chaque fois et non : à chaque fois

Chacun, pronom indéfini

Lorsqu'il remplace toute personne (homme ou femme), le pronom *chacun* s'emploie toujours au masculin singulier. Ex. : Comme **chacun** le sait, nous aurons à ramasser des feuilles. Mais si l'on prend individuellement une personne parmi un groupe, le pronom *chacun* s'accorde en genre. Ex. : Chacune des petites écolières (une parmi un tout) avait un passe-temps particulier.

Formes fautives

Il faut dire : Ces billets coûtent 20 **\$ chacun** et non *chaque*.

Tous et chacun est une impropriété, il faut dire : Tout un chacun.

Ex. : Tout un chacun veut gagner le gros lot du loto.

N.B. : Dans des articles parus dans Le Sentier, le mot myriophylle a été employé parfois au féminin, parfois au masculin. Les deux sont corrects car :

Selon le Petit Robert, ce mot est masculin et selon le Petit Larousse, il est féminin.

Denis Labelle Comptable agrée Denis Labelle, CA Expertise comptable

Françoise Le Guen

Cela prend trente secondes.

te; un soir d'assemblée générale comme un autre.

Est-ce trop, trente secondes, juste pour dire?...

Fiscalité
744, rue Labelle Tél.: 450 438-5450
Saint-Jérôme Téléc.: 450 438-4284
Rés.: 424, ch. lac Connelly Sud
Tél.: 450 563-1616



Deux-Montagnes

Comment taire

L'histoire sans parole.

Assemblée générale du conseil municipal, 13 septembre 2001 Juste une pensée!

Nous sommes en Amérique du Nord, sur la planète « taire », un presque petit point rouge, Saint-Hippoly-

Souvenez-vous! Le 13 septembre, c'est deux jours après le 11 septembre 2001. New-York?

Juste une pensée pour le monde. Juste une intention de partager, de compatir, de s'humaniser.

Juste une bonne volonté de faire sa part, de témoigner, de se solidariser, d'être ensemble.

Juste le temps de fermer et pouvoir rouvrir les yeux. Trente secondes.

HABITATION • AUTOMOBILE
DES ENTREPRISES • AGRICOLE

CAUTIONNEMENT
Services financiers

ÉPARGNE • CRÉDIT

Sylvie Labrosse, c. d'A. ass.

3040, boul. Dagenais O. Fabreville, Laval (Québec) H7P 1T6

450 628-0001 1 877 842-3303

Télécopieur : 450 628-9226

Alain Dagenais Plomberie Inc.



Plomberie - Chauffage - Gaz naturel Pompes Installation vente et réparation Service 24 heures

r.b.q. 8252-2814-14 450 563-1112

Prix FLORENCE-LANDRY



Catégorie artistes et artisans. Denise Simard, présidente du Cercle de Fermières et Renée Noreau, présidente de Montagne-Art.



Catégorie beaux-arts. Andrée Lecoq et Christiane Richer, conseillère municipale.

les autres. Peinture, aquarelle, céramique, jouets, bi-

Les prix Florence-Landry

Florence-Landry ont été décernés librement cette an-

née, sans contrainte de catégorie. Dans cette foulée,

voici les heureux récipiendaires qui ont tous été ré-

compensés pour l'ensemble de leurs œuvres. Pre-

mièrement, dans la catégorie « artistes et artisans »,

aussi dévouées et talentueuses d'année en année, les

représentantes du Cercle de Fermières de Saint-Hip-

polyte qui démontrent leur savoir-faire et leur talent

dans leurs ouvrages. Madame Andrée Bergeron, dentellière, s'est mérité le prix pour une deuxième

année consécutive, madame Carole Hallé qui réalise

de magnifiques vitraux et mosaïques, madame Colette

Vaudry, qui fait du tissage et de l'émail sur cuivre,

madame Nicole Forand qui fabrique des poupées de

Finalement, le dernier changement, les prix

joux, de tout pour tous les goûts.

Montagne-Art innove et séduit les visiteurs suite de la page 1



Catégorie beaux-arts. Lucien Lisabelle et François Soucy.



Catégorie artistes-artisans. Louise Bernier de l'Auberge Morency et Nicole Forand.

C.P. 135, Saint-Hippolyte(QC J8A 3P5

Ce journal communautaire est une réalisation d'une équipe de touche-à-tout en constante évolution. Nous n'avons d'autre but que d'améliorer la qualité de vie à Saint-Hippolyte, en commençant par la nôtre

Ainsi, administration, rédaction, correction, choix des textes et photographies de ce numéro du Sentier sont l'œuvre de Thérèse Labrosse, Nicole Chauvin, Marielle Lefebvre, Jean-Pierre Fabien, Michèle Châteauvert, Dia · 3 Couët, Pierrette Asselin, Gilles Lambert, Marie-Paule Desbiens, Denise Marcoux, Yves Charbonneau Françoise Le Guen, Valérie Maynard, Catherine Desaulniers-Soucy, Jeanne Des Aulniers.

Vous pouvez envoyer vos articles, communiqués et photos au journal Le Sentier, C.P. 135, Saint-Hippolyte J8A 3P5. Par courrier électronique

duograph@videotron.ca. Les textes dactylographiés et signés devront arriver avant le 15 de chaque mois. Afin que nous puissions vous retourner vos photos, inscrivez-y à l'endos vos nom, adresse et numéro de téléphone

Les textes identifiés par le logo de Saint-Hippolyte sont sous l'entière responsabilité de la Municipalité. To our English citizens, your comments and texts are

INTERNET http://www.inter-actif.qc.ca/le-sentier ograph@videotron.ca

duoGraph communications

HEBDO-LITHO

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec 2° trimestre 1983

Le Sentier reçoit l'appui du ministère de la Culture

AMECQ

GRAPHISME

IMPRESSION

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraisssant dans Le Sentier et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée. **PUBLICITÉS** Michèle Châteauvert. 563-4104 -563-2038 PHOTOGRAPHE 563-1975 Nicole Chauvin PETITES ANNONCES 563-2038 Thérèse Labrosse Marielle Lefebyr 563-2401 COORDONNATRICE Nicole Chauvin 563-1975 télécopieur duograph@videotron.ca DISTRIBUTION Thérèse Labross 563-2038 Abonnement annuel à l'extérieur de Saint-Hippolyte 20 \$

madame Claudette Lefrançois à été gagné par Daniel Dufour de Ville Saint-Laurent. C'est sa nièce.....qui recoit le tableau des

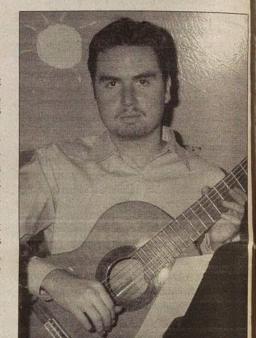
artistes et artisans et prendre le recul nécessaire pour porcelaine, confectionnant même leurs vêtements et madame Thérèse Rose, spécialisée dans les bijoux, admirer une œuvre. De plus, la qualité des exposants était à son summum, tous les kiosques étaient remutilise le nacre et l'intègre merveilleusement à ses plis d'objets et d'œuvres aussi admirables les uns que

Passons maintenant aux beaux-arts. Madame Andrée Lecoq, artiste bien connu des habitués de Montagne-Art s'est mérité un prix pour ses œuvre ludiques et structurées. Madame Lecoq travaille principalement l'encre et l'acrylique dans un style bien à elle qui lui a valu plusieurs distinctions à notre rencontre culturelle annuelle. Et finalement le très talentueux Lucien Lisabelle, photographe, qui en a surpris plus d'un avec ses photographies aériennes. Moi-même, j'ai été piégée! Vues de loin, ses œuvres semblent être des peintures abstraites. Mais en s'approchant, on découvre que ces lignes droites et symétriques sont en réalité des champs vus de haut, que ces textures mousseuses si attirantes sont en fait des forêts automnales à vol d'oiseau. À couper le souffle.

Bien sûr, ces lauréats témoignent de la qualité des artistes et artisans présents à cette édition de Montagne-Art, mais il ne faudrait pas passer sous silence les nombreux autres artistes présents tout aussi talentueux. Montagne-Art a innové et séduit les visiteurs et les artistes, qui, selon leurs dires, étaient ravis d'avoir la chance d'échanger entre eux et de voir la jeune relève s'impliquer dans la vie culturelle de la

Tirage d'une œuvre de Claudette Lefrançois

Une toile offerte par l'invitée d'honneur mains de Claudette Lefrançois.



Le guitariste Rodrigo Rubilar

Au son de la guitare

Jeanne des Anlniers

Le guitariste Rodrigo Rubilar, brillant élève du Conservatoire de musique de Montréal nous a charmés pendant toute l'exposition Montagne-Art avec un répertoire classique et accessible à tous.

Né à Montréal de parents chiliens émigrés au Québec après le coup d'état du 11 septembre 1975, il s'est initié à la musique dès l'âge de 5 ans. De 8 à 11 ans, il chantait avec les Petits Chanteurs du Mont-Royal, commençait la guitare à 11 ans et poursuivait ses études jusqu'au Conservatoire. Maintenant rendu à la maîtrise, il jouera en soliste le 7 décembre prochain au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, lors d'un concert dirigé par Raffi Armenian et l'orchestre symphonique du Conservatoire. Les billets sont gratuits et disponibles sur réservations: 514 873-4031

Menuisier Ebéniste Rénovation • Construction Pierre-Marc Beauchamp estimation 563-4715



téléphone: 450 436-1616

steve.reid@sreid.net



Vente et location de béquilles Agence de timbres

Service de télécopieur Serge Maillé, pharmacien

65 ans et plus 10 % tous les jours



973, chemin des Hauteur Saint-Hippolyte 224-2956

Prix FLORENCE-LANDRY



Catégorie beaux-arts. Nicole Deschamps de Inter-Actif communications et Thérèse Rose.



Catégorie artistes et artisans, Christiane Richer, conseillère municipale et Andrée Bergeron.



Catégorie artistes et artisans. Carole Hallé et Guy Laberge de la Caisse populaire.



Catégorie artistes et artisans. Christiane Richer, conseillère municipale et Colette Vaudry.



L'exposition ouvre ses portes aux enfants de l'école

(VM) Pour une toute première fois cette année, Montagne-Art a reçu les élèves de l'école une journée avant tout le monde. En effet, le vendredi 28 septembre, les enfants de la maternelle à la sixième année ont pu voir les œuvres d'art et bénéficier d'une visite guidée. Montagne-Art, par sa 16^e édition, a donc mis de l'avant sa mission d'initier la population aux arts visuels. Et quoi de mieux que de commencer par les enfants... ne sont-ils pas les artistes de demain?



Montagne-Art poursuit son envolée, le comité reprend son souffle

Valérie Maynard

Tous vous avez pu voir les magnifiques œuvres d'art exposées lors de la 16e édition de Montagne-Art en fin de semaine dernière. Mais derrière cet événement, un comité organisateur, composé de 11 personnes, travaillent sans relâche pour assurer la qualité et l'originalité de Montagne-Art. Le saviez-vous? Ces 11 personnes, artistes elles-mêmes ou, à tout le moins, friandes de l'art sous toutes ses formes, ont donné temps, énergie et expertise pour faire de cette 16^e édition un succès. En cette année internationale du bénévolat, et pour leur rendre hommage, voici les membres du comité organisateur de la 16e édition de Montagne-Art : Pierre Brisson, Nicole Chauvin, Diane Comte, Jeanne Des Aulniers, Suzanne Ferns, Claudette Lemay, Renée Noreau, Danielle Paquette, Marc-André Pigeon, Christiane Richer et François

Soucy. Sans avoir été active au sein du comité, Claudette Domingue a néanmoins apporté soutien et présence. Selon la présidente, Renée Noreau, « Claudette Domingue et son mari, feu Pierre Loiselle, sont les porteurs du drapeau de Montagne-Art... ».

Montagne-Art poursuit son envolée

Sitôt la 16^e édition terminée, le comité organisateur en fera le post-mortem (ce qui a été fait) et ébauchera la 17^e édition (ce qui sera fait). Suivront ensuite la recherche et la sélection des nouveaux artistes, les réunions, les rencontres avec les journaux, la chasse aux commanditaires, la publicité, etc. Je terminerai en citant un des membre du comité organisateur, Diane Comte, « l'art est beau quand la main, la tête et le cœur travaillent ensemble ». Tout comme le travail des bénévoles.









Le conseil municipal vous informe

Yves St-Onge, maire, Maurice Cousineau, Bruno Laroche, Denis Lemay, Christiane Richer, Rolland Sauvé et Danielle Simard

Légère croissance à l'urbanisme

Il n'y a peut-être aucun raz-de-marée en vue, mais le développement résidentiel continue de soulever quelques vagues, si bien qu'on assiste à une légère croissance des nouveaux investissements en 2001, comparativement aux résultats obtenus en 2000.

Ainsi, on a émis, en août, 37 nouveaux permis de construction et certificats d'autorisation, comparativement à 40 pour la même période l'an dernier. Toutefois, c'est au chapitre de la valeur totale des investissements qu'on remarque une légère amélioration, avec 4,322 millions en 2001, contre 4,265 millions en 2000. Sans être spectaculaires, ces chiffres sont plutôt satisfaisants, surtout en considérant que l'année 2002 permettra de consolider les efforts de la Municipalité en termes de promotion.

Du côté de l'urbanisme, la dernière séance du conseil a également été marquée par le dépôt de quelques résolutions concernant différentes demandes de dérogation mineure. La première, celle d'Yvon Deschênes, visait à régulariser la position des galeries situées au 851 et au 861, chemin du lac l'Achigan. Selon les plans préparés par l'arpenteur-géomètre Marc Jarry, la galerie du 851 est située à 2,67 m de la ligne latérale, et celle du 861 à 2,64 de l'autre ligne latérale, alors que le règlement prescrit une distance de 3 m. Sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), le conseil a donc résolu d'accepter la demande de dérogation telle que présen-

Bonjour toits

Même résultat favorable en ce qui concerne la demande de Mme Blanche Bossé et de M. Jacques Thibault, visant à permettre la construction d'avant-toits au 40, rue des Plaines. Les deux ajouts seront situés respectivement à 0,46 m et à 0,44 m de la ligne latérale, plutôt qu'aux 3 m habituels. Une autre modification permettra également l'ajout d'un deuxième étage au-dessus de la partie existante de l'habitation. Par cette décision, le conseil suit à nouveau les recommandations du CCU.

Que la résidence soit

La demande formulée par M. André Demers avait encore plus d'importance, puisqu'il s'agissait de permettre la construction d'une résidence située à 12,06 m d'un ruisseau et à 13,7 m du lac Connelly. Bien que la nouvelle réglementation en vigueur prescrive une marge minimale de 15 m, il faut savoir que M. Demers avait formulé sa demande de permis à l'automne 2000. À l'époque, sa demande était tout à fait conforme aux normes d'implantation en vigueur. Pour cette raison, le CCU a recommandé d'accepter la dérogation, ce qu'a entériné le conseil sur la proposition de Danielle Simard. Le 821, ch. du lac Connelly verra donc

Savoir dire non

Malheureusement, en matière de dérogations comme dans la vie, il faut parfois savoir dire non. C'est ainsi que M. William Okopny a eu moins de chance que ses



PIIA

On se souviendra que les Autobus Campeau ont récemment demandé et obtenu un permis de construction pour ériger un nouveau bâtiment commercial qui servira de local administratif pour gérer le parc des autobus d'écoliers. Conformément à la réglementation en vigueur, l'émission d'un permis de construction commerciale est toutefois assujettie à la procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). L'entreprise a donc déposé son PIIA au CCU, qui a confirmé que tout est O.K.!

Denis Lemay devait avoir ces paroles en tête, puisqu'il a demandé qu'on prenne les mesures nécessaires pour inciter la Commission scolaire à trouver des solutions plus permanentes à ses problèmes d'espace. Celle-ci devra sans doute faire ses classes...

A la carte

C'est inévitable, au bout de quelques années, la configuration du réseau routier d'une municipalité se transforme. L'administration hippolytoise a donc invité cinq fournisseurs à soumettre une offre de services pour la confection de la nouvelle carte routière, et trois entreprises ont déposé une offre. C'est finalement la firme Services de géomatique CGL qui a obtenu le mandat, pour un montant de 3500 \$, plus les taxes. Les deux autres propositions reçues s'élevaient à 5600 \$ et à 5985 \$.

Serge Gendron

Town Hall Meeting

September

position de la maison du 20, 124e Avenue, située à 3,82 m de la ligne latérale et à 10,18 m du lac. Après étude du dossier, le CCU a jugé nécessaire de refuser la demande de dérogation, une recommandation suivie par le conseil. Précisons que, même s'il tentait de corriger une situation existante, le requérant n'avait jamais obtenu de permis de construction autorisant ses travaux antérieurs, et qu'il avait d'ailleurs recu un avis d'infraction de la part du service d'ur-

prédécesseurs, lui qui voulait régulariser la

Malheur...

banisme.

Un malheur n'arrive jamais seul, paraîtil. Le propriétaire du 210, ch. du lac Connelly en sait quelque chose, lui qui devra s'assurer de démolir ou de réparer sa propriété, lourdement endommagée par un incendie le 5 novembre 2000. À regret, le conseil a confié à la firme Deveau, Bissonnette, Monfette, Fortin et associés le mandat de transmettre une mise en demeure au propriétaire afin de l'obliger à nettoyer les dégâts. Précisons que ce dernier a été avisé à plusieurs reprises qu'il devait améliorer l'état des lieux, qui constituent un danger réel pour qui oserait s'y aventurer.

Temporairement permanent?

Depuis le 1er août 1999, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) possède deux unités modulaires installées à l'école des Hauteurs, afin de combler ses besoins d'espace additionnel. Le même organisme demande maintenant la permission de prolonger l'autorisation consentie jusqu'au 31 juillet 2003. Dans la même veine, la CSRDN demande aussi d'installer un autre bâtiment temporaire, cette fois pour entreposer des équipements reliés à l'utilisation du gymnase de l'école. « Il n'y a rien de plus permanent qu'une solution temporaire », a récemment souligné un citoyen à propos d'un sentier de motoneige. Le conseiller

The town hall meeting was held on Thursday September 13th, 2001. Counsellor Rolland Sauvé announced the cost for the new Municipal signs, which includes fabrication and installation for a total of \$47,823.85.

Public Works

Counsellor Maurice Causineau summarised his monthly report and in brief, road repairs has been postponed due to lack of funds. A financial demand has been prepared asking the Ministry for financial help.

Urbanism

Counsellor Danielle Simard read her monthly report and stated that construction permits given for the month of august for a value of \$200,000.00. Eleven files have been solved in the Urbanism Department. The new Urbanism regulations have been in effect since August 30th, 2001. Counsellor Danielle Simard announced three minor derogation's that were accepted and one that was declined. A court injunction has been sent to the property of 210, Chemin du Lac Connelly. Many times the owner has been asked to clean the debris that a fire has left since November 5th, 2000. Counsellor Danielle Simard also mentioned the installation of a shed at the elementary school for storage such as sports equipment.

Leisure & Culture

Counsellor Bruno Laroche summarised his monthly report and announced the Mayor's Golf Tournament was another success this year. Counsellor Christiane Richer announced Montagne Art will take place on September 28th, 29th, & 30th. On August 15th, there was a blood bank held and we were able to have over 50 volunteers give blood. Thank you! Counsellor Bruno Laroche announced a \$250.00 donation to the Soccer Team. Counsellor Bruno Laroche also announced that benches will be installed at the Parc AiméMaillé in the amount of \$17,250.00

Fire

Counsellor Christiane Richer informed us on her monthly report and stated that there was 14 camp fires (unauthorised), 6 forest fires, 2 building, 2 vehicle accidents, 1 alarm, and 1 cat rescue.

Police

Counsellor Christiane Richer informed us that break-ins within our Municipality has diminished, however speed seems to still be a factor, and our Police are continuing to su-

During questioning period; Counsellor Christiane Richer had to take the microphone, just like every other citizen. The reason being is when she tried to add a varia in the agenda of the meeting she did not receive support from counsellors and the mayor. Counsellor Christiane Richer wishes to inform the public that from now 'til the end of her mandate she will now become independent and will not be involved with any of the decisions taken by the other members on board. She also wishes to acknowledge that this decision should have been made sooner, but like every other decision she makes she thought long and hard. She also will not been re-presenting herself in the upcoming elections, as she read her speech she was greatly disappointed in the lack of support in the maintenance of our Library and our Village. She wished to thank all those who stood behind her for the past four years. As she ended her speech with pride but yet sadness she requests that all citizens keep themselves update in the evolution of the administrative functions of town

The next Town Hall meeting will be held on October 11th, 2001.

Annie Marie Ounsworth

Les gagnants récoltent ce qu'ils ont semé!

Valérie Maynard

Le Comité d'embellissement de Saint-Hippolyte a honoré ses grands gagnants lors de la soirée Méritas tenue le 7 septembre dernier. Cette année, il y avait quatre catégories soit, le potager, le jardin thématique, la façade et le patio/terrasse. Trois gagnants par catégorie ont été proclamés. De plus, pour une deuxième année, une mention d'honneur a été remise à ceux qui raflent la première place dans leur catégorie trois années de suite. Cette année, cette mention est allée à Claudine Delisle et Jean Houde.

Catégorie Façade Claude Guillette & Céline Roy Lorraine Magnan Louise Gauvin & Yves Lemire

Catégorie Jardin thématique Monique Lorrain Benoît Raglione Huguette Labelle

Catégorie Patio terrasse Gisèle Mercier Annie Legault & Antonio Sofio

Catégorie Potager Francesco Raviele Francine Thibodeau Claudette Giroux Mention d'honneur Claudine Delisle

& Jean Houde

Le comité d'embellissement

Le président du comité, Robert Savoie, a profité de l'occasion pour présenter les membres du comité. En effet, Rolland Sauvé, Pierre Lortie, Ernest Magnan, Chantal Lamarche, Hélène Watier, Fabienne Frégeau et Louise Mitchell ont, selon leur président, travaillé d'arrache-pied pour faire de ce concours une réussite. Il a également profité de l'occasion pour livrer son message : « Je souhaite ardemment que la Municipalité mette ses édifices en valeur ». Robert Savoie a notamment souligné que le pavillon Roger-Cabana ne bénéficiait d'aucun plan d'aménagement et que le stationnement



Claudine Delisle, récipiendaire de la mention d'honneur pour la qualité de son travail.

n'était même pas délimité. Pierre Lortie a, pour sa part, rappelé aux gens que le temps était venu de planter les bulbes d'automne. Il a également encouragé les gens à s'armer de patience car pour réussir son jardin, il faut beaucoup de temps et les résultats ne se voient qu'après plusieurs années de travail.

Les gens du conseil municipal ont également pris place lors de cette soirée. Le maire, Yves St-Onge, a souligné la participation de tous et a tenu à féliciter les membres du comité qui, bénévolement, ont fait un beau travail. D'autre part, il a réagi au message de Robert Savoie en soulignant que la municipalité était très ouverte aux bons conseils ducomité pour embellir ses édifices. Rolland Sauvé, membre du comité, Christiane Richer, Bruno Laroche et Maurice Cousineau étaient également présents.

Christiane Raymond NOTAIRE Conseiller juridique

Saint-Hippolyte (Québec) J8A 3C5

450 563-5000 - 514 708-0797 Télécopieur. : 450 563-5713

Les Entreprises / d'Électricité Rog@r Duez inc.

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL **RÉNOVATION - MAINTENANCE**

TÉL.: 450 348-8364 PAGET: LOCAL 450 431-8162 FAX: 450 438-1890 MTL: 514 837-6626

438, chemin du lac Bertrand, Saint-Hippolyte



Les grands gagnants de la soirée. PHOTOS VALÉRIE MAYNARD

Clinique Médicale Saint-Hippolyte

Médecine générale Physiothérapie/Ostéopathie Acupuncture Soins des pieds Diététique

973-B, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte (QC)

tél.: 450 224-8271 • téléc.: 450 224-1985

COMMANDITAIRES DU CONCOURS Avez-vous un air fleuri?" 200,

Alimentation St-Onge Inc.

Atelier Mécanique des Hauteurs Atelier Yvon Lanthier Inc. Ateliers La Mine d'Arts Auberge des Cèdres Auberge du Lac Morency **Boutique Anibouffe** Bruno Lachance enr. Centre de jardin Benoît Lorrain Manufacture Maurice Daco-Fax Desjardins Sports Inc.

Énergie Cardio

Entrepôt des Hauteurs Excavation Gilles St-Onge Fête-Atout enr. **Fugère Pontiac Buick** Garage Serge Beauchamp Inc. **Groupe Renaud-Bray** Imprimerie Les Compagnons Lebeau vitre d'autos Les Draperies Suzanne Les Pétroles Bélisle & Bélisle **Location Expo** Marché Saint-Hippolyte **Marguerite Fleuriste** Me André Brisebois Me Lise Monfette Mercerie Morand tailleur

Métro Élite Saint-Jérôme **Nettoyeur Le Couedic Inc. Odette Laframboise** Pépinière Flash Nature Pépinière G. Lorrain et Fils Pharmacie Famili-Prix Quincaillerie des Hauteurs Quincaillerie Roger Bujeau R. Théorêt chaussures Ltée René Piché Rôtisserie PonPon Sables L.G. Salon Ghislain Fleury enr. Service de pneu Sarrazin Inc. **Tério Artistiques Vertdure Laurentides**

LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE SAINT-HIPPOLYTE VOUS REMERCIE D'AVOIR PARTICIPÉ À L'ÉVÉNEMENT

Une traduction peu commune de la Bible



N'avez-vous jamais rêvé d'écrire un livre et imaginé qu'il s'agisse du livre le plus prestigieux du monde? Sans l'avoir écrit, au sens propre du terme, Robert David, un professeur de théologie à l'Université de Montréal résidant à Saint-Hippolyte est parmi

ceux qui ont eu l'immense honneur de participer à l'élaboration de la nouvelle traduction de la Bible, maintenant disponible en librairie.

Un projet franco-québécois

Ce projet franco-québécois a vu le jour il y a six ans.
Ce qui ne se voulait au départ qu'une simple traduction littéraire des Psaumes, s'est vite transformé en un gigantesque travail couvrant les 73 chapitres de la Bible. « Deux Français ont soumis leur idée aux Édi-

tions Bayard, qui ont vite adopté l'initiative, expliquait Robert David. Et par la suite, alors que le projet grossissait, la maison d'édition québécoise Médiapaul s'est jointe au projet, donnant la chance à certains québécois de participer à ce travail d'envergure. » Au total, 47 personnes ont participé à la traduction de la Bible, soit 27 exégètes et 20 écrivains. Parmi ceux-ci, on dénombre 14 québécois. « Chaque livre de la Bible était traduit par une équipe composée d'un exégète et d'un écrivain. L'exégète devait traduire, de l'bébreu, du grec ou de l'araméen, le texte original. Tandis que l'écrivain réécrivait le texte traduit dans la langue d'aujourd'hui. »

Son travail : le livre de Josué

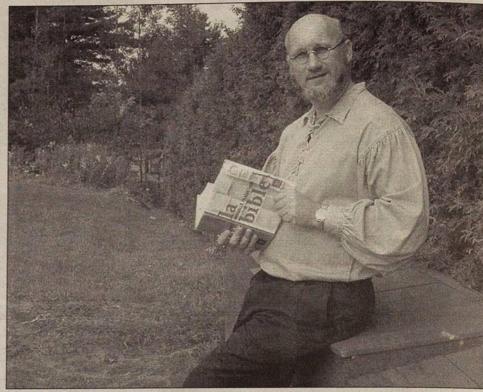
Le travail de monsieur David, qui s'est échelonné sur trois ans, n'a donc pas été de tout repos. « À raison de deux jours par semaine, j'ai traduit les 24 chapitres du livre de Josué, et ce, mot à mot, tout

en prenant bien soin de conserver le sens des mots et le sens du texte. » Deux des trois années consacrées au projet auront servi à traduire le texte original. Ensuite, par Internet, il a transmis ses traductions à son co-équipier, l'écrivain Jean Eschnoz (prix Goncourt en 1999). « Jean prenait mes traductions et il les adaptait au niveau littéraire. Nous nous sommes échangés buit versions avant d'en arriver à une qui nous convenait parfaitement. »



Principaux objectifs

Les principaux objectifs visés par cette nouvelle traduction étaient de « dépoussiérer » les textes bibliques, de les mettre au présent, de leur redonner une certaine humanité et, par le fait même, de redonner à la Bible toute sa vitalité dans un français contemporain. « On voulait faire de la Bible une



Robert David est professeur de théologie à l'Université de Montréal et résidant à Saint-Hippolyte.

ceuvre littéraire. C'est-à-dire un texte continu, qui se lit comme un roman. D'ailleurs, les chapitres, les versets et les notes sont indiqués en marge, question de ne pas nuire à la lecture. »

Depuis quelques semaines, notre « traducteur » a un nouveau livre de chevet, dont il est très fier. Il compte également l'utiliser lors de ses cours, pour permettre à ses étudiants de découvrir la beauté du

texte et non simplement son contenu. Robert David aura cette pensée en terminant : « Bien que je connaissais parfaitement le livre de Josué, pour avoir traité de ce dernier dans ma thèse de doctorat, je ne l'avais jamais traduit. Ce fastidieux travail m'aura permis de redécouvrir ce magnifique livre. »

Ne mêlez pas Dieu à ça!

Yves Charbonnean

Avec les événements survenus aux États-Unis le 11 septembre, nous sommes en droit de nous demander si les attentats de New York et de Washington sont vraiment le fruit d'un courant religieux. Ainsi, nous avons discuté avec Robert David, professeur en théologie à l'Université de Montréal, pour avoir son opinion sur les actes terroristes dirigés contre nos voisins du sud et les réactions engendrées au Moyen-Orient.

D'après Robert David, il n'y a rien de Dieu dans ces événements. « Dieu n'a pas voulu de tels attentats. Il prêche pour la construction et non la destruction, tout en soubaitant l'harmonie, l'équité et la justesse sur la Terre. Malbeureusement, les gens mettent une connotation religieuse aux événements. Au niveau théologique, toutes les religions se rejoignent, puisqu'elles ont la même source : la Bible. Par contre, au niveau religieux, il y a des dogmes et des lignes de parti. Alors, certains bourreaux intégristes interprètent leur religion pour arriver à leurs fins. Ce ne sont pas les Islamistes ou les Musulmans qui ont perpétré les atten-

tats. Mais plutôt des intégristes. »

Dans le cadre de ses études, Robert David a vécu en Palestine. Ces années lui permettent donc d'expliquer les images des Palestiniens festoyant à la suite de la destruction du World Trade Center (WTC). «Au lendemain des attentats, un journal palestinien relatait que les Palestiniens comprenaient parfaitement la souffrance des Américains. Car cette souffrance, ils la vivent tous les jours. Les Palestiniens sont attaqués quotidiennement par des armes américaines. Des milliers d'enfants voient leurs maisons démolies par des bulldozers. Pour eux, leur maison c'est leur WTC. Alors, ils ne peuvent que se réjouir des événements. Bien sûr, ça n'a pas les mêmes répercussions. Mais, pour eux, le méchant vient enfin de manger une claque. »

Finalement, Robert David estiment que les attaques contre les États-Unis s'expliquent au niveau de la justice et non au niveau religieux. Sans excuser pour autant les gestes commis, monsieur David croit qu'il s'agit de la part des Intégristes « d'un renvoi des injustices qui ont été les leurs. »

Les trucs à mamie

Thérèse Labrosse

Rangement facile

Installez des crochets au mur, à la hauteur des enfants. Ils pourront y accrocher les vêtements qui traînent habituellement sur le plancher ou que vous devez accrocher et décrocher 20 fois par jour.

Si vos enfants ont l'âge de renverser leur verre de jus quotidien, gardez à porter de la main une bouteille vaporisateur remplie d'un mélange de 1/4 d'eau pour 3/4 de vinaigre; vos planchers ne seront plus collants.

Chacun devrait peut-être avoir un calendrier dans sa chambre pour ses activités personnelles.

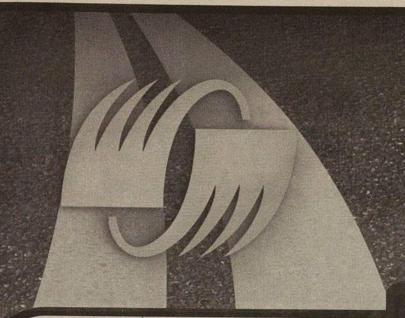
Retenez la serviette à main à son support en pinçant ensemble deux coins de la serviette avec des anneaux à rideaux. De cette façon, les petits pressés ne pourront pas l'abandonner parterre.

Avez-vous déjà songé à accrocher vos notes et les chefs-d'œuvre des enfants ailleurs que sur la porte du réfrigérateur ? Pourquoi pas sur les portes d'armoire de cuisine avec de la gomme bleue qui colle ?

Si vous installez des étagères dans la chambre de vos enfants, ne les placez jamais audessus de leur lit; on ne sait pas quand elles vont tomber! Mais surtout, placez-les à la hauteur de l'enfant. En plus de lui permettre de participer au rangement tôt, ça lui donne du pouvoir sur sa vie.







MARCHAND-CONSEIL UNIPHEU

ENTRE LA ROUTE ET VOUS...

LE TRAITEMENT ANTIROUILLE PAR EXCELLENCE



- À l'inverse des graisses, huiles qui ne cessent de couler, cires et autres enduits épais qui se fendillent en séchant et qui laissent infiltrer l'humidité, l'huile exclusive de l'ANTIROUILLE OR 2000 pénètre les pores et fissures des pièces métalliques dans leurs moindres recoins, empêchant ainsi l'apparition ou le développement de la rouille.
- Récupère à 100% lors de l'application, protège l'environnement de cette façon. De plus, l'**ANTIROUILLEUR** a mis sur pied un programme de récupération de matières dangereuses accessible à tous qui sera en vigueur toute l'année et plusieurs promotions ainsi que des bonifications sont offertes. Des partenaires certifiés



et autorisés par Environnement Canada et Québec s'occupent de la collecte des matières récupérées.

- Des rabais pouvant aller jusqu'à concurrence de 10\$ sur vos traitements antirouille vous seront remis en échange de vos matières domestiques dangereuses :
- Batteries d'autos Récipients de peinture Huiles usées.
- Posez un geste pour l'environnement en nous apportant vos matières recyclables et

par la même occasion venez rencontrer nos spécialistes de l'antirouille. L'ANTIROUILLEUR c'est proprement intelligent!!!

NE COULE PAS

■ GARANTIE À VIE*

PARFUMÉ

Vous pouvez éviter ça!



- Visibilité
- Batterie
- Électricité
- Moteur
- Alimentation

VÉRIFICATION PRÉ-HIVERNALE EN

SU

- Freins
- Pneus
- Direction
- Général

INSPECTION RECOMMANDÉE



- Refroissement
- Visibilité
- Système d'échappement
- · Etc.

59⁹⁵

incluant changement d'huile (max. 5 litres) + filtre et lubrification du chassis

Bridgestone

RELL

Firestone

→ DUNLOP

Pneus Kelly

GOOD YEAR TOYO MARSHAL

>>> YOKOHAMA

Won

1010, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte 450 224-8722



À chaque changement d'huile



sera remis au mouvement scout. HORAIRE OCTOBRE•NOVEMBRE

Lundi-Mardi: 8 h à 17 h 30 Mercredi-Jeudi-Vendredi: 8 h à 20 h Şamedi: 8 h à 15 h

PÉtat des routes

Bell Mobilité (sans frais) #2363

Ailleurs au Québec 1 877 393-2363 www.mtq.gouv.qc.ca

www.unipneu.com

Fier de s'associer à la campagne sur la sécurité routière en conditions hivernales du ministère des Transports du Québec.



MARCHAND-CONSEIL UNIPALEU

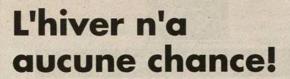
ENTRE LA ROUTE ET VOUS...

WINTER 160-SD+

À partir de

IRELLI

65 5 installé



- Traction et freinage supérieurs sur neige et glace
- Composé de silice
- Très bonne stabilité



Un bon conseil de votre marchand:

Faites vérifier l'usure de vos pneus à chaque saison. La profondeur des sillons ne doit jamais être inférieure à 2/32 po.

Bridgestone

Firestone

*⊕DUNLOP*Pneus Kelly

GOOD FYEAR **TOYO** MARSHAL

YOKOHAMA

Won

EEUTEUL.

1010, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte 450 224-8722 COUREZ
la chance de
GAGNER
votre
traitement
anti-rouille
À VIE.

À chaque changement d'huile

sera remis au mouvement scout .

HORAIRE OCTOBRE•NOVEMBRE
Lundi-Mardi:

8 h à 17 h 30 Mercredi-Jeudi-Vendredi : 8 h à 20 h

Samedi : 8 h à 15 h

Fier de s'associer à la campagne sur la sécurité routière en conditions hivernales du ministère des Transports du Québec.

www.unipneu.com



ND-CONSEIL

ENTRE LA ROUTE ET VOUS...

GUARDEX 720



A partir de



\$401



A partir de



Meilleur sur la glace

- Plus d'adhérence et de stabilité sur neige et glace
- La traction des crampons sans les crampons
- Radial préféré des meilleurs coureurs de rallye
- Protection contre les risques routiers

Amenez-en, de gros hivers!

- Pour véhicules de grande taille
- Rainures ondulées pour plus de mordant sur neige et glace
- Protection contre les risques routiers

TOYO

Bridgestone

TIRELLI

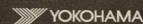
Firestone

AVON

DUNLOP

GOOD YEAR **Pneus Kelly**

MARSHAL



Won

1010, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte 450 224-8722

traitement anti-rouille

Détails en magasin.

À chaque changement d'huile sera remis au mouvement scout.

HORAIRE OCTOBRE • NOVEMBRE

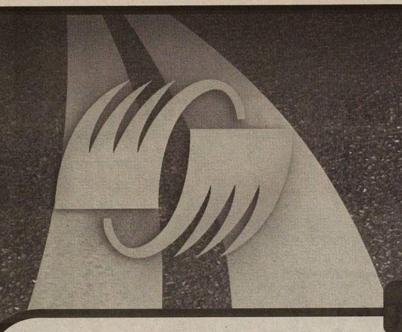
Lundi-Mardi: 8 h à 17 h 30

Mercredi-Jeudi-Vendredi: 8 h à 20 h

> Samedi: 8 h à 15 h

Fier de s'associer à la campagne sur la sécurité routière en conditions hivernales du ministère des Transports du Québec.

www.unipneu.com



ND-CONSEIL

ENTRE LA ROUTE ET VOUS...

SNOWTRAKKER

À partir de

Pneus Kelly

installé



Québécois pure neige!

- Fabriqué au Québec
- Excellent rapport qualité/prix
- Très polyvalent sur neige et glace
- Excellent kilométrage

Un bon conseil de votre marchand:

C'est l'hiver! Pour assurer votre sécurité sur les routes enneigées ou glacées, faites installer des pneus d'hiver approuvés pour les hivers rigoureux.

Bridgestone

RELLI

Firestone.

AVON

DUNLOP Pneus Kelly

GOOD YEAR TOYO

MARSHAL YOKOHAMA

1010, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte 450 224-8722

traitement anti-rouille Détails en magasin.

À chaque changement d'huile sera remis au mou-

vement scout

HORAIRE OCTOBRE • NOVEMBRE

Lundi-Mardi: Mercredi-Jeudi-Vendredi: 8 h à 20 h 8hà15h

Etat des routes Ben Bell Mobilité (sans frais) #2363

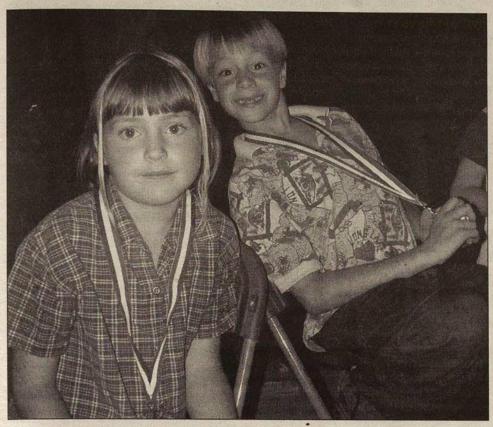
Ailleurs au Québec 1 877 393-2363 www.mtq.gouv.qc.ca

Fier de s'associer à la campagne sur la sécurité routière en conditions hivernales du ministère des Transports du Québec.

www.unipneu.com

activités sportives

La saison estivale de soccer se termine en fête



C'était soir de fête pour tous les joueurs de soccer.

Yves Charbonnean

Une ambiance de fête régnait dans le gymnase de l'école les Hauteurs le 23 septembre dernier, puisque se tenait un souper-gala clôturant la saison estivale de soccer. Alors qu'on attendait 200 personnes pour ce souper spaghetti, il s'en est présenté 400. Une grande réussite pour cette première visant à honorer chaque joueur et joueuse de la municipalité.

Le Temple de la renommée

En plus des honneurs individuels et par équipe, l'Association de soccer de Saint-Hippolyte en a profité pour annoncer la création du Temple de la Renommée du soccer de Saint-Hippolyte et rendre hommage à son premier élu : Michel Brière. On a aussi créé le trophée Michel-Brière, qui sera remis annuellement à l'équipe masculine championne.

Eclairage au parc Connelly

La cerise sur le gâteau aura été l'annonce par la Municipalité, de l'aménagement d'un système d'éclairage au parc Aimé-Maillé et de la confection d'un terrain à 11 au parc Connelly. Les travaux devraient être complétés pour le début de la prochaine



Michel Brière reçoit le Temple de la Renommée du soccer de Saint-Hippolyte de Pierre Brisson, directeur des

Présentation de Richard Carignan à la rencontre de l'APALC

Richard

Carignan

locution de M. Richard Carig-

nan. En plus d'oeuvrer en tant que chercheur à la station de biologie de l'Université de Montréal à Saint-Hippolyte, M. Carignan est le maître d'œuvre du projet pilote de « Gestion durable des lacs... ».

Animé d'un enthousiasme débordant et d'une verve de prédicateur, M. Carignan brossa pour l'assemblée un tableau éloquent de la situation actuelle de notre lac (Connelly) et des motifs derrière le choix de celui-ci comme modèle type dans le cadre du projet pilote.

Ce projet d'envergure unique en son genre, appuyé par la municipalité, les associations de lacs de Saint-Hippolyte et par l'université de Montréal, vise à définir un modèle de gestion représentatif et transposable à d'autres lacs dans n'importe quelle région du Québec ou ailleurs.

Appuyé d'images de cartes géographiques définissant les divers bassins versants des lacs de la région, de photos aériennes en couleur prise cet été et d'une vulgarisation de la science hors du commun, M, Carignan a rallié son public à l'importance du projet et de sa réussite. Dommage pour les absents, car cette présentation, à elle seule, valait le déplacement.

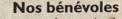
Élection du conseil

De nouveau cette année, M. Gérald Ménard a présidé au processus des élections des mem-

Les personnes présentes à bres du conseil d'administration et on le remerl'assembléede l'APALC furent cie de sa collaboration. Après dissolution du les témoins privilégiés d'une al- conseil, M. Ménard a entamé le processus avec

la participation des personnes as-

MM. Guy Baillargeon, Pierre Ménard et Daniel Brais furent mis en nomination comme candidats. Ils acceptèrent cette mise en nomination et furent élus par acclamation. Ainsi, ils occuperont à nouveau les postes de président, trésorier et secrétaire porte -parole, respectivement, pour la prochaine année.



Nous tenons à remercier sincèrement tous les bénévoles qui œuvrent au sein du conseil, dans la direction

des projets et activités, ainsi que tous les participants qui accomplissent les tâches les plus simples aux plus élaborées.

La bougie d'allumage de notre association demeure nos bénévoles. Le temps et les efforts qu'ils veulent bien offrir, leurs sont remis au centuple en satisfaction, en appartenance et en partage, avec d'autres personnes dévouées, d'objectifs communs et collectifs.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour vivre une expérience enrichissante. Communiquez avec M. Guy Baillargeon au 563-1873, afin de vous identifier et laisser vos coordonnées.

Daniel Brais Secrétaire et porte-parole

L'APALC en réunion générale annuelle



En ce beau dimanche du 16 septembre, plusieurs membres de l'association et citoyens se sont déplacés afin d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'Association des propriétaires et amis du lac Connelly (APALC). Monsieur le maire Yves St-Onge ainsi que le grand argentier de la ville, monsieur Maurice Cousineau, se sont également déplacés pour se joindre à l'assemblée.

Revue de l'année

Depuis octobre 2000, l'APALC et ses bénévoles ont travaillé ferme pour que l'année 2001 soit couronnée de succès. Beaucoup de projets s'échelonnent sur plusieurs mois pour éventuellement connaître leurs aboutissements durant la saison es-

Mentionnons un nouveau plan de communication qui a vu naître le bulletin « APALC en action » ainsi qu'une nouvelle signature logotype maintenant util isée dans toutes les communications. On retrouve également ce logotype sur des chandails promotionnels mis en vente cet été.

En rappel, deux activités de récolte et cueillette de myriophylles ont eu lieu en juillet et en août. En plus d'extraire près de 40 mètres cubes de plantes du lac et de son bassin versant, ces activités ont regroupé les citoyens et ont permis de ramasser des fonds nécessaires à la poursuite des dossiers et activités prioritaires.

Le programme de reboisement des rives, à sa première édition, a connu un excellent succès au lac Connelly grâce à la collaboration de l'APALC et des citoyens enthousiastes. Étant un des huit lacs à participer au projet, le lac Connelly a retenu 24 % du total des plants commandés.

L'association présente cette année un budget équilibré ou les dépenses et revenus ont totalisé quelque 6 000 \$ de part et d'autre. Le bilan de l'association a été vérifié par M. Réal Tétrault qu'on remercie pour son travail bénévole. Vous trouverez les détails financiers de l'année sur le site Web de l'association au www.animetc.qc.ca/apalc

Enfin, l'APALC continue de collaborer étroitement avec les autorités municipales, M. Richard Carignan et le comité de gestion des eaux, pour l'avancement du projet pilote de « Gestion durable des lacs de la municipalité de Saint-Hippolyte ».

Daniel Brais Secrétaire et porte-parole



ALAIN PARÉ 450 563-3041

Le Devoir du Ramoneur

RAMONAGE et ABATTAGE D'ARBRES NETTOYAGE DE CHEMINÉES Pelletage de couvertures / Couverture en bardeaux labourage de jardin / fendeuse à louer

20, 127° Avenue, Saint-Hippolyte



Nourriture et accessoires pour animaux



Rabais de 35 sac de 8 kg Rabais de 85 sac de 16 kg

sac GRATUIT

Quantité limitée. Dépêchez-vous!

avec une carte de membre

Changez de nourriture !

Essayez un produit canadien GRATUITEMENT. On vous donne 3 kg GRATUITS pour votre chien

ou 1 kg GRATUIT pour votre chat et obtenez une carte de membre.

11e sac GRATUIT

Chantal Daigneault, propriétaire

1000, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte 224-7797

La vie à l'école des Hauteurs

Valérie Maynard

Les attentats de New York et Washington ressentis jusqu'ici

Le 11 septembre dernier, un terrible événement bouleverse la vie du monde entier. Les actes de terrorisme perpétrés contre le World Trade Center de New York et le Pentagone, à Washington, ont eu des effets jusqu'à l'école des Hauteurs. Ce jour-là, quelques heures après la catastrophe, la direction de l'école des Hauteurs reçoit une note l'avisant que les autobus scolaires sont réquisitionnés afin de servir au transport des passagers rassemblés à l'aéroport Mirabel. Cette mesure fait partie d'un plan d'urgence régional, auquel souscrit la Commission scolaire Rivière-du-Nord. Résultats, les élèves du secondaire ont quitté l'école plus tôt et ceux de l'école des Hauteurs, plus tard. C'est donc avec, en moyenne, 40 minutes de retard, que nos enfants sont revenus à la maison.

Assemblée générale des parents d'élèves

Le même jour, en soirée, les parents d'élèves de l'école des Hauteurs étaient convoqués à l'assemblée générale. Bien peu s'y sont présentés... en tout,

onze personnes, incluant le directeur par intérim, Michaël Charrette, le commissaire d'école, Charles Charron et Christiane Dagenais, présidente du Conseil d'établissement. Malgré les événements de la journée, le Conseil d'établissement ainsi que l'organisme de participation des parents (OPP) ont été formés pour l'année. Le Conseil d'établissement est formé de Monique Boucher, Martine Charbonneau, Christiane Dagenais, Sylvie Laprise et Valérie Maynard. Quant à l'OPP, il est constitué de Sandra Dupont, Sylvie Laprise, Chantal Monette et Nadine St-Louis.

Les poux envahissent l'école

Est-il nécessaire de rappeler, qu'à chaque année, les élèves sont victimes de la pédiculose (poux de tête). Le 14 septembre dernier, des parents volontaires se sont rendus à l'école pour inspecter les têtes afin de s'assurer que les poux les avaient bel et bien quittées. Mis à part quelques enfants qui abritaient toujours, malheureusement, quelques lentes, le problème semble avoir été enrayé. Afin de s'en assurer, quelques parents sont revenus inspecter la tête des malheureux, le lundi suivant, et ont confirmé que les poux avaient quitté l'école, pour de bon, espérons-

Un petit mot des ciations

Activités du Club de l'Âge d'Or

Les activités du mercredi à la Communale de 19 h à 22 h sont reprises : cartes, pétanque, poches, bingo, légère collation. Nous yous attendons.

Prochain souper le 6 octobre - 25^e anniversaire. Nombre limité de billets. Coût 25 \$. Cours d'aquaforme à l'Académie Lafontaine de 20 à 21 h. Début le 13 septembre.

Pour toutes les activités ci-dessus, contactez sans plus tarder:

Lucille Lacombe Jacqueline Carpentier 432-8634

Cercle de Fermières

Porte ouverte tous les lundis de 10 h à 15 h à notre local 17, rue Morin. Prochaine réunion mensuelle: 15 octobre à 19 h 30. Bienvenue à toutes. Inf.: Denise 224-5217 • Louise 224-2315.

Christiane Raymond NOTAIRE Conseiller juridique

450 563-5000 - 514 708-0797 Téléc.: 450 563-5713

Alimentation St-Onge inc.

972, chemin des Hauteurs

Yves St-Onge Propriétaire

Saint-Hippolyte Tél.: 224-5179

//d:

par ordinateur Vidange de fosses septiques Aussi/also: Trappes à graisse / Grease Trapp Camion -Vacuum-

Truck Nettoyage d'égouts

Puits de surface / Surface Well Résidentiel et

Rocky Colangelo 563-4341

Un rendez-vous avecla Nature

Flash Nature enr. PÉPINIÈRE

GEORGES BÉLANGER

TÉL.: 450 563-5727

ENTREPOT DES HAUTEURS enr. BATEAUX • MOTONEIGES

MEUBLES. MOTOS .ETC.

ENTREPOSAGE 8 x 8 • 10 x 10 • 10 x 20 • 8 x 12

1000, chemin des Hauteurs • 224-8712

Spécialité : **Fosses septiques** MARTIN Travaux de génie civil

Transport de pierre et sable Démolition Égouts et coupe d'eau Pelle hydraulique, Pépine, Bull

56, 386^e Avenue Saint-Hippolyte

Gilbert Richer Bur.: 450 563-2168 Rés.: 450 438-7416





EXCAVATION JERGE GINGRAU COMMERCIAL . RÉSIDENTIEL . INDUSTRIEL DENEIGEMENT secteur Lac de l'Achig **VENTE ET INSTALLATION** FOSSES SEPTIQUES

> 6, rue Marcel, Saint-Hippolyte www.Optilog.com/SERGE GINGRAS

Nourriture d'animaux Accessoires et plus...

450 431-4DOG(364) 644, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte

SPÉCIAL D'OCTOBRE 2001

SUR LAISSES ET COLLIERS

Sur présentation de cette annonce du journal Le Sentier

Chez Dog et Bag, nous prenons soin de vos compagnons.

Les animaux et nous prenons soin de votre portefeuille

Le conseil de Lola

LE CHIEN EN LAISSE... QUI PROMÈNE QUI ?

ATTENTION! Quand on dit qu'un Rottweiler pèse 45 kg, on ne parle pas de son poids, mais de sa masse. Son accélération le mène en quelques mètres à 40 km/h. Le Rott n'est ici qu'un exemple. À 20 km/h, le poids de notre chien est multiplié par 5. À 40 km/h, il est multiplié par 11. Imaginez un Rottweiler promené avec une laisse extensible (laisse à rallonge) qui voit un congénère et désire le saluer. En bout de laisse, après un démarrage de seulement 5 mètres de course, le voici avec un poids estimé entre 225 kg et 495 kg. Tasse-toi mon oncle ! X40 Es

AVANT d'acheter une laisse, informez-vous!

A l'ordre du jour! Christiane Richer

françoise.le@sympatico.ca



Assemblée du conseil municipal 13 septembre 2001.19 h 30.Ce soir-là, Christiane Richer, conseillère municipale, demande d'ajouter un point varia. Refus! Motif: l'ordre du jour a déjà été adopté... Qu'à cela ne tienne, Christiane ira parler durant la

période de questions!

La question majeure restera cependant la suivante : pourquoi ce refus ? La suite nous donnera quelques éclaircissements : lors de la lecture de sa lettre, les réponses arrivent. Christiane s'explique avec clarté, transparence et dignité sur ses décisions, premièrement de siéger comme indépendante jusqu'à la fin de son mandat, deuxièmement de ne pas renouveler ce mandat.

Un vrai moment

Une grande émotion règne dans la salle. Émotions également reliées à l'attitude du conseil, qui frise de très proche le manque de respect. L'écart de valeurs va en grandissant à l'écoute du texte de la conseillère.

Le texte dénote un respect total, tout d'abord d'ellemême et de ses choix. De plus, on y trouve aucun règlement de comptes, simplement de la clarté sur le travail accompli et sur la décision de quitter cette politique-là.

Ses mots? Solidarité, indépendance, liberté d'expression, démocratie, travail accompli, présence, pour terminer par : prix à payer! Oui! Quel est le prix à payer pour défendre un idéal, des valeurs?

Quel est le prix à payer en temps passé en bénévolat, en réunions, en démarches? Quel est le prix à payer pour faire entendre sa voix, tout simplement?

Christiane Richer nous le dit : La politique exige de nombreux sacrifices, autant dans la vie professionnelle, sociale que dans les loisirs et, surtout, dans la vie familiale.

Elle a choisi : maintenant, la priorité, c'est ma famille. Et rajoute : Je remercie sincèrement tous ceux et celles qui m'ont soutenue durant ces quatre ans.

Affaire à suivre...

Mais Christiane souligne rapidement qu'elle ne lâche pas. Elle continue sa marche de femme, ailleurs, là où l'écoute est active, ailleurs, là où le centre d'un village n'a pas l'air mort, ailleurs, là où l'enthousiasme et l'énergie circulent, au-delà des conflits et des divergences d'opinions.

La raison est toute simple, lorsqu'on est porteur



Christiane Richer à d'autres défis à relever, d'autres beaux projets à Saint-Hippolyte. Travailler en équipe, c'est possible!

d'une mission, rien ni personne ne peuvent nous arrêter. J'étais déjà comme cela quand j'étais enfant, je ne pouvais pas m'empêcher de dire ce que je pensais!

Christiane souligne: J'ai d'autres défis à relever, d'autres beaux projets à Saint-Hippolyte. Travailler en équipe, c'est possible!

Et le bénévolat?

A propos, juste une autre question, c'est la période : n'est-ce pas l'année du bénévolat ? L'année mettant en lumière toutes les belles réalisations de femmes et d'hommes de cœur œuvrant dans leur com-

La politique gouvernementale met en ce moment l'emphase sur l'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social au Québec.

La ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Nicole Léger écrit : Je pense particulièrement aux quelques millions d'intervenants, des femmes en grande majorité, dont l'engagement et le dévouement vont incontestablement bien au-delà d'un simple travail.

Dévouement et engagement, ces deux mots vont bien à Christiane Richer.

Ces deux mots-là n'invoquent-ils pas le respect?

Nouvelles de la paroisse La troupe Qéhélata en spectacle à l'église

La troupe Qéhélata qui signifie rassemblement sera à l'église de Saint-Hippolyte le samedi 3 novembre prochain à 19 h 30.

Plongé dans le quotidien des réalités de notre siècle, des artistes professionnels et de talent vous feront vivre de bons moments. Un heureux amalgame de musique, de chanson, de témoignage de vie et d'engagement dans la foi s'alliera à la simplicité, au langage accessible, à la qualité d'interprétation et à la conviction.

Cette nouvelle manière de transmettre la foi chrétienne catholique est à découvrir. Bienvenue à tous les adultes et les enfants. Vous pouvez acheter vos billets au presbytère au coût de 10 \$. Pour informations supplémentaires: 563-2929.

Projet communautaire d'embellissement

Grâce à la générosité d'un jeune horticulteur, Benoît Lafleur, qui nous offre gratuitement son expertise et son temps, nous planifions un projet d'embellissement : l'entrée avant du cimetière et le parterre en avant de l'église. Le projet consiste à aménager des rocailles pouvant accueillir des plantes vivaces et des arbustes et à planter quelques arbres.

Pour réaliser un tel projet sans déboursés majeurs de la part de la Fabrique, nous sollicitons la participation des gens de Saint-Hippolyte. C'est l'occasion de participer à une fête communautaire tout en améliorant l'apparence extérieure de notre patri-



moine. Les dates retenues sont les 6-7-8 octobre 2001 (fin de semaine de l'Action de grâces). Votre participation peut se concrétiser par des dons en argent ou en matériaux et/ou par du travail bénévole lors de la fin de semaine. Nous avons besoin de 240 heures de bénévolat.

Afin de nous aider, nous vous invitons à communiquer avec le presbytère aux heures d'ouverture (10 h à 13 h chaque jour) au 563-2729. Merci à l'avance de votre participation!

Rollande Girard

Deuxième édition du concours Contes et Poésies des Pays-d'en-Haut

L'Échelon des Pays-d'en-Haut en association avec le Comité de la gare de Prévost profite de cette semaine des Journées de la Culture pour lancer sa deuxième édition du concours « Contes et Poésies des Pays-d'en-Haut ».

On se souviendra qu'à l'automne 1999, l'Échelon des Pays-d'en-Haut a lancé ce concours littéraire afin de souligner l'importance de l'expression dans la prévention des problèmes relationnels. Partant de l'adage « les mots sont souvent à la source des maux » ou encore « des mots pour soulager mes maux », l'Échelon des Pays-d'en-Haut a invité les poètes, conteurs, écrivains à venir partager leur passion des mots dans le cadre d'un concours qui s'est terminé par une grande soirée de poésie avec remise de prix du jury et du public.

Nous lançons aujourd'hui la 2º édition de ce concours qui s'adresse à tous les auteurs des Laurentides (Basses et Hautes Laurentides élargies). Nous vous proposons de laisser couler vos plumes autour de deux thèmes, soit Noël et l'Amour. Amour de soi, des autres, de la nature, l'amour sous toutes ses expressions... Les thèmes peuvent se retrouver au niveau des personnages ou du contexte du poème ou du conte, ou encore au niveau de l'action.

Les thèmes ont été répartis de la façon suivante

6 à 14 ans : Noël 15 à 25 ans : l'amour 26 à 60 ans : l'amour 60 ans et plus : mes noël d'antan.

Des prix seront attribués pour chaque catégorie d'âge. Chaque participant doit nous faire parvenir un maximum de 2 textes, soit 2 poèmes ou 2 contes ou 1 poème et 1 conte, d'une longueur maximale de 2 pages pour les poèmes et de 4 pages pour les contes. Les textes doivent être dactylographiés ou sur support informatique. Chaque auteur doit signer d'un nom de plume pour préserver l'impartialité du jury. La date limite pour présenter ses textes est le 17 novembre 2001 à 17 h.

À vos plumes, passionnés des mots! Nous attendons vos textes avec plaisir aux adresses suiv-

L'Échelon des Pays-d'en-Haut ou Comité de la Gare de Prévost 734 rue principale 1272 rue de la Traverse PIEDMONT, JOR 1KO PRÉVOST, JOR 1TO Courriel: echelon.pdh@sympatico.ca courriel: thibur@videotron.ca

Journées mondiales de la Jeunesse Rencontre préparatoire le 28 octobre

Le 28 octobre 2001 après la messe de 9 h 30, à fondrera et l'or resplendira... » l'église de Saint-Hippolyte, nous vous invitons à une rencontre préparatoire pour les JMJ. Jeunes et moins jeunes, profitons de cette occasion pour créer des liens, car tout au long de l'année, nous aurons la chance de collaborer au succès de cet heureux énévement

Petite réflexion...

Qu'en est-il des jeunes d'aujourd'hui ? À qui peuvent-ils se confier ? Peuvent-ils suivre l'exemple des moins jeunes qui les entourent ?

Nous sommes tous concernés par l'avenir des jeunes, se sont eux qui mèneront le monde de demain. Dans les moments de découragements, souvent, ils se retournent vers des personnes significatives. C'est par leur exemple, qu'ils sauront relever leurs man-ches et continuer à vivre. Regardons au-delà des apparences et voyons la richesse intérieure dans chaque cœur des jeunes. Souvent, eux-mêmes ne voient pas ce trésor qui les habite. Un jeune un jour disait à un prêtre : « Tu peux rien faire avec moi, je suis qu'une ordure. » Le prêtre répondit : « Hé bien, justement, tu es de l'or pur, il suffit de te donner de l'amour, le dur s'ef-

Quel moment privilégié aurons-nous, d'accueillir l'an prochain, plus de 5000 jeunes entre 16 et 35 ans dans le diocèse de Saint-Jérôme. Dans un geste de charité et d'amour de son prochain, ouvrons nos demeures et nos cœurs à ces pèlerins provenant de plusieurs paroisses du monde entier.

Pour de plus amples informations, vous pouvez me rejoindre au: 450 530-2398

Nathalie Boisvert, responsable.

SABLES L.G.

•Carrière

Pierre concassée

•Sable lavé

•Gravier décoratif

436-8767 Saint-Hippolyte

LIVRAISON



AVIS PUBLIC

RÉSUMÉ DU PLAN D'URBANISME RÈGLEMENT NUMÉRO 862-01

Avis public est donné de ce qui suit:

- Le Règlement numéro 862-01 visant le plan d'urbanisme, est entré en vigueur le 29 août 2001, date à laquelle le secrétaire-trésorier de la M.R.C. de la Rivière-du-Nord a émis son certificat de conformité, conformément à la Loi-sur l'aménagement et l'urbanisme.
- Le règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité au 2253, chemin des Hauteurs, aux heures régulières d'ouverture.

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT VISANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 862-01

LE PLAN D'URBANISME

Afin de respecter les prescriptions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, sanctionnée en 1978 par le gouvernement du Québec, la Municipalité de Saint-Hippolyte adoptait en mai 1989 son premier plan d'urbanisme, suite à l'entrée en vigueur en 1987, du premier schéma d'aménagement de la MRC de La Rivière-du-Nord. Onze ans après l'adoption de son premier plan d'urbanisme, la Municipalité de Saint-Hippolyte considère essentiel de se doter d'un nouvel outil de planification adapté au contexte et aux réalités de l'an 2000.

Le plan d'urbanisme est le document de planification établissant les grandes orientations d'aménagement et du développement du territoire ainsi que les aires d'affectation du sol et les densités de son occupation.

LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Les grandes orientations correspondent aux principales lignes directrices de l'aménagement et du développement de la municipalité. Au plan d'urbanisme, elles sont regroupées en neuf thèmes et elles sont accompagnées d'objectifs et d'interventions précis.

L'habitation

- Encourager le développement de projets résidentiels s'adressant aux jeunes familles, tout en assurant une offre suffisante pour satisfaire la demande des personnes pré-retraitées et retraitées.
- Encourager la rénovation du parc résidentiel dans les secteurs les plus anciens.
- Assurer la consolidation des secteurs de développement existants avant d'autoriser le développement de nouveaux secteurs.
- Planifier, de façon détaillée, de nouveaux secteurs de développement.
- Assurer un meilleur contrôle de la qualité du cadre bâti.
- Encourager la conversion des résidences de villégiature en résidences permanentes.

- Augmenter les parts de marché de Saint-Hippolyte par rapport à l'ensemble de la MRC de La Rivière-du-Nord.
- Positionner la Municipalité de Saint-Hippolyte face à la concurrence.
- Favoriser le développement du travail et des services à domicile.

Les commerces et services

- · Consolider le noyau villageois central.
- Consolider le pôle économique secondaire.
- Assurer le développement de services professionnels et de services divers à l'intérieur des quartiers résidentiels.

L'industrie

- Assurer la possibilité à des entreprises industrielles de s'implanter.
- Développer un créneau industriel propre à la Municipalité.
- Limiter les activités des gravières et sablières présentes sur le territoire.

Les institutions

- Assurer une desserte adéquate des différents services publics en fonction de l'évolution de la population.
- Améliorer la signalisation des équipements et bâtiments municipaux.
- · Maintenir une desserte adéquate des services scolaires.
- · Concentrer les institutions dans le noyau villageois.

Les parcs, espaces verts et équipements récréatifs

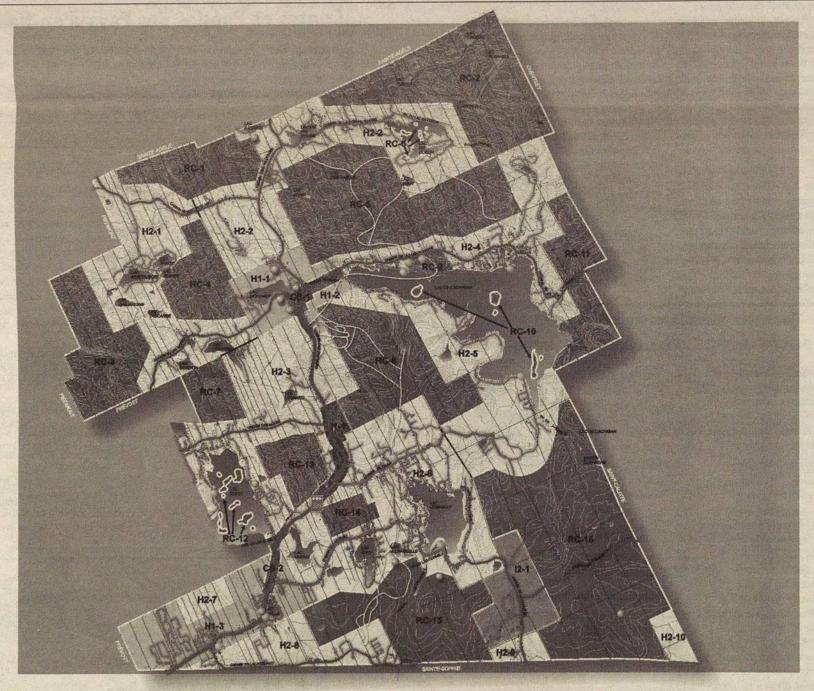
- Planifier une desserte adéquate en parcs et espaces verts sur l'ensemble du territoire et développer un réseau de sentiers récréatifs polyvalents.
- · Assurer une desserte suffisante et de qualité en termes d'équipements récréatifs.
- · Accroître l'accessibilité aux berges des lacs.

Le récréotourisme

- Établir une politique de développement récréotouristique.
- · Doter la municipalité d'une nouvelle image.

Le patrimoine

- Mettre en valeur le noyau villageois traditionnel.
- Protéger et mettre en valeur les bâtiments et espaces d'intérêt culturel patrimonial historique ou architectural



MESSAGE IMPORTANT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Madame, Monsieur,

Des élections auront lieu le 4 novembre 2001, dans la Municipalité de Saint-Hippolyte.

POUR POUVOIR VOTER

Pour pouvoir voter, vous devez remplir les conditions suivantes au 1^{er} septembre 2001:

- Avoir 18 ans ou plus;
- · Avoir la citoyenneté canadienne;
- Être une personne physique;
- Étre domicilié dans la municipalité.;
- Être au Québec depuis au moins six (6) mois;
- Etre inscrit sur la liste électorale:
- Vous identifier.

Si votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale ou s'il y a une erreur concernant votre adresse, votre nom ou votre sexe et que vous avez la qualité d'électeur au 1^{er} septembre 2001, vous devez vous présenter au bureau de révision aux dates et heures suivantes:

16 octobre 2001 10 h à 13 h 17 octobre 2001 13 h à 18 h

18 octobre 2001 9 h à 18 h

19 octobre 2001 9 h a 18 h

Hôtel de ville au 2253, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte.

POUR POUVOIR VOTER SI VOUS N'ÊTES PAS DOMICILIÉ DANS LA MUNICIPALITÉ

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occu-

pant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois, vous pouvez exercer votre droit de vote. Il suffit alors de demander, par écrit, à la Municipalité de vous inscrire sur la liste électorale.

Si vous êtes copropriétaire d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, vous pouvez, à la majorité de ceux qui ont la qualité d'électeur, désigner, par procuration, la personne qui peut être inscrite sur la liste électorale.

OÙ VOTER

Le 28 octobre 2001

Vote par anticipation, le bureau de votation sera situé au pavillon Roger-Cabana au 2060, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte et ouvert de 12 h à 20 h.

Le 4 novembre 2001

Jour du scrutin, le bureau de votation sera situé à l'école des Hauteurs au 30, rue Bourget, Saint-Hippolyte et sera ouvert de 9 h à 19h.

NOUVEAUTÉ / IDENTIFICATION

Pour voter, en plus d'être inscrit sur la liste électorale, vous devrez obligatoirement établir votre identité en présentant l'un ou l'autre des documents suivants:

- Votre carte d'assurance maladie;
- Votre permis de conduire;
- Votre passeport canadien.

NOUVEAUTÉ / URNE ÉLECTRONIQUE

Lors du vote par anticipation le 28 octobre 2001 et lors du jour du scrutin le 4 novembre 2001 à Saint-Hippolyte, nous utiliserons un appareil pour la compilation électronique des résultats en vue principalement d'obtenir un dévoilement rapide des résultats.

Afin de mieux vous informer sur cette nouveauté voici la procédure prévue pour le déroulement du vote.

À votre entrée dans le bureau du scrutin, un préposé à l'information vous demandera si vous avez avec vous une des pièces d'identité prévues par la loi.

Si oui, on vous dirigera à <u>une des six sections de</u> <u>vote où votre nom est inscrit sur la liste électorale.</u>

Si non, vous serez dirigé à la table de vérification de l'identité des électeurs si vous ne pouvez vous procurer une des cartes d'identification prévues à la loi électorale.

À votre bureau de vote, le scrutateur vous remettra :

un seul bulletin de vote où vous pourrez à la fois voter pour un candidat au poste de maire et pour les six postes de conseiller. On vous remettra aussi une chemise de confidentialité et un crayon.

Vous serez ensuite invité à vous rendre à l'isoloir où vous pourrez, à l'aide d'un crayon, noircir un cercle vis-à-vis le candidat de votre choix.

Vous insérerez ensuite le bulletin de vote dans la chemise de confidentialité de manière à ce que les initiales du scrutateur au verso du bulletin soient visibles.

Vous vous dirigerez ensuite vers <u>l'urne</u> <u>électronique</u> avec le bulletin dans la chemise de confidentialité et le crayon.

Le scrutateur en chef vérifiera les initiales du scrutateur et vous invitera à insérer la chemise de confidentialité dans l'urne électronique qui aspirera seulement le bulletin de vote. Votre vote sera alors enregistré.

Vous remettrez alors la chemise de confidentialité et le crayon au scrutateur en chef et vous pourrez quitter le bureau de vote; votre devoir d'électeur étant rempli.

Quelques minutes après 19 h, les résultats seront annoncés par le président d'élection.

- Préserver et mettre en valeur les sites d'intérêt archéologique.
 L'environnement
- Protéger les cours d'eau, les lacs et leurs îles et entretenir les rives.
- Assurer la gestion de l'assainissement des eaux.
 Sauvegarder les sources d'approvisionnement en eau potable.
- Protéger et mettre en valeur les secteurs boisés.
- Protéger et préserver l'équilibre écologique des sites et territoires d'intérêt naturel.
- Tenir compte de la présence de contraintes naturelles, notamment les secteurs de fortes pentes.
- Tenir compte de la présence de contraintes anthropiques.
- Revitaliser les lacs et les cours d'eau.

La voirie, le transport et les infrastructures

- Consolider le réseau routier et améliorer les liens avec le réseau routier supérieur (autoroute et routes nationales).
- · Améliorer le réseau de rues privées.
- Atténuer les nuisances liées au transport des marchandises.
- Prolonger la desserte des réseaux de télécommunication
- Atténuer les nuisances liées à l'implantation de tours de télécommunication.

Les aires d'affectation du sol et les densités de son occupation

Les grandes orientations d'aménagement et les objectifs illustrés au concept d'organisation spatiale se traduisent en aires d'affectation. Le territoire de Saint-Hippolyte comprend six grandes affectations. Chacune autorisant certaines fonctions dominantes et complémentaires et prescrivant une densité d'occupation du sol.

Habitation – Milieu semi-urbain

Cette affectation vise à créer deux secteurs résidentiels de plus forte densité, soit le noyau villageois et ses environs et un secteur situé à l'extrémité sud du territoire. La fonction dominante est l'habitation de faible, moyenne ou forte densité. Comme fonctions complémentaires sont autorisés les commerces, les bureaux professionnels et autres services, les équipements institutionnels et communautaires, les parcs et activités agricoles et forestières et les équipements et réseaux d'utilité publique. Dans certains cas, des conditions peuvent s'appliquer. La densité minimale et maximale nette d'occupation du sol autorisée varie entre 0 et 7 logements à l'hectare.

Habitation - Milieu rural

Cette affectation regroupe les secteurs résidentiels de faible densité. La fonction dominante est l'habitation de faible densité. Les mêmes fonctions complémentaires que l'affectation «Habitation – Milieu semi-urbain» sont autorisées. La densité minimale et maximale nette d'occupation du sol autorisée varie entre 0 et 4 logements à l'hectare.

Commerces et services

Cette affectation vise à consolider les deux secteurs commerciaux existants, soit le noyau villageois et le secteur commercial situé aux abords du chemin des Hauteurs, entre le chemin du lac Bleu et le chemin du lac Écho. La fonction dominante regroupe les activités commerciales. Comme fonctions complémentaires sont autorisés les habitations, les bureaux de professionnels et autres services, les

équipements institutionnels et communautaires, les parcs et espaces verts, les activités de récréation intensive et extensive, les activités de conservation, les activités forestières et les équipements et réseaux d'utilité publique. Dans certains cas, des conditions peuvent s'appliquer. La densité d'occupation nette minimale et maximale autorisée est un coefficient d'occupation du sol variant entre 0 et 0,4.

Industri

Cette affectation vise la création d'un secteur dédié aux entreprises industrielles. Il est situé en bordure du chemin des Hauteurs, entres les deux secteurs commerciaux. La fonction dominante regroupe les activités industrielles non polluantes. Comme fonctions complémentaires sont autorisés les habitations, les commerces, les bureaux de professionnels et autres services, les équipements institutionnels et communautaires, les activités forestières et les équipements et réseaux d'utilité publique. Dans certains cas, des conditions peuvent s'appliquer. La densité d'occupation nette minimale et maximale autorisée est un coefficient d'occupation du sol variant entre 0 et 0,3.

Industrie - Extraction

Cette affectation vise à consolider les activités de la carrière déjà existante. La fonction dominante regroupe uniquement les activités d'extraction des richesses naturelles (gravières, sablières). Comme fonctions complémentaires sont autorisés les commerces à caractère érotique seulement, les activités de récréation extensive, les activités de conservation, les activités forestières et les équipements et réseaux d'utilité publique. La densité d'occupation nette minimale et maximale autorisée est un coefficient du sol variant entre 0 et 0,3.

Récréation - Conservation

Cette affectation vise à protéger les espaces naturels non développés. Les fonctions dominantes autorisées correspondent aux activités de récréation extensive et aux activités de conservation. Comme fonctions complémentaires sont autorisés l'habitation, les équipements institutionnels et communautaires, les parcs et espaces verts, certaines activités agricoles et forestières et les équipements et réseaux d'utilité publique. Dans certains cas, des conditions peuvent s'appliquer. La densité d'occupation nette minimale et maximale autorisée est un coefficient d'occupation du sol variant entre 0 et 0.3.

Donné à Saint-Hippolyte, ce 12^e jour de septembre 2001.

Alphonse Pelletier Directeur général (secrétaire-trésorier)



Le conseil municipal vous informe

Yves St-Onge, maire, Maurice Cousineau, Bruno Laroche, Denis Lemay, Christiane Richer, Rolland Sauvé et Danielle Simard

Travaux publics

Dans le respect de nos portefeuilles!

Vers la fin d'un mandat politique, l'heure est au bilan. L'exercice se poursuivra sans doute le mois prochain, à l'occasion de la dernière assemblée du conseil actuel, mais la réflexion s'est amorcée en septembre, quand des citoyens ont questionné le conseil à propos des travaux de réfection des routes.

En effet, plusieurs citoyens s'inquiètent encore du fait que, dans certains secteurs, les routes n'ont toujours pas été réparées malgré leur piteux état. Bien sûr, chacun considère son propre secteur comme étant prioritaire, et les citoyens concernés ont bien hâte de voir commencer les travaux qu'ils attendent impatiemment. On s'interroge d'autant plus qu'au moment de la dernière assemblée, aucune réfection de route ne semblait en cours de réalisation.

Le conseiller Maurice Cousineau, responsable du dossier, a tenté de se faire le plus rassurant possible, tout en conservant son réalisme habituel. Selon lui, il est normal d'observer un ralentissement des travaux, puisque le moment est venu de faire la compilation des réparations effectuées... et de tout ce qu'il reste à accomplir. Il faut savoir qu'en plus des sommes investies par le conseil depuis quatre ans dans la réfection des routes, d'autres montants nous ont été octroyés pour couvrir une partie des dégâts causés par les inondations des demières années. Toutes les sommes disponibles ont été dépen-

sées, d'où la nécessité de faire le point.

De l'aide financière

Une autre raison permet d'expliquer le ralentissement des travaux: le lancement d'un nouveau programme d'infrastructures Canada-Québec, en vertu duquel les travaux de réfection des routes sont financés aux deux tiers par les gouvernements fédéral et provincial. Sagement, le conseil a choisi d'attendre quelques mois avant de lancer de nouveaux projets de réfection d'envergure, afin de profiter au maximum de ce généreux programme d'aide.

De plus, comme a tenu à le préciser le conseiller Cousineau, les élus ont dû se plier à une importante contrainte: la capacité de payer des Hippolytois. «Nous aussi, on voudrait que les travaux avancent plus vite. Mais les contribuables paient déjà 0,17 \$ par 100 \$ d'évaluation uniquement pour la réfection des routes. On ne peut leur demander de payer encore!», a-t-il expliqué aux citoyens présents à l'assemblée.

Parallèlement aux réparations déjà effectuées, d'autres demandes d'aide financière ont été acheminées aux instances concernées, y compris dans le cadre du programme d'infrastructures annoncé par les gouvernements supérieurs. Le rythme des travaux à venir accélérera en fonction de l'importance de l'aide que nous recevrons...

«Depuis quatre ans, le conseil a fait le

maximum pour améliorer l'état des routes, en effectuant des dépenses à un rythme financièrement acceptable. Nous savons que de grands besoins restent à combler, mais il n'est pas question d'alourdir encore davantage le fardeau financier de nos concitoyens. Mais soyons positifs: en gardant la cadence des dernières années, nous finirons par voir la lumière au bout du tunnel», a conclu le conseiller Cousineau.

L'affichage

Sur le même ton optimiste, soulignons que le conseil a reçu de nombreux commentaires favorables quant à l'installation des enseignes identifiant le territoire et les aménagements de la Municipalité. Aussitôt le travail complété, les Hippolytois ont remarqué et apprécié les différentes affiches placées ici et là, ce qui confirme leur efficacité. Mission accomplie pour le comité depromotion!

Du contenu

Dans un autre ordre d'idées, le conseil a profité de la dernière assemblée pour autoriser le paiement de la facture de 172,54 \$ pour la location d'un conteneur placé au lac Connelly. La dépense s'inscrit dans le cadre des efforts de la Municipalité pour favoriser la gestion durable des lacs, afin de préserver cette grande richesse de chez nous. C'est l'Association des propriétaires et amis du lac Connely qui a profité de cette location.

Prochain rendez-vous

Comme à l'accoutumée, la prochaine assemblée ordinaire du conseil se tiendra le deuxième jeudi du mois, c'est-àdire le 11 octobre, à compter de 19 h 30. Ce sera un rendez-vous tout particulier puisqu'il s'agira de la dernière assemblée ordinaire du conseil à se tenir avant les élections de novembre. C'est donc une dernière chance de les voir à l'oeuvre! Il suffit de se présenter à la Communale, située au 2253, chemin des Hauteurs (entrez par le stationnement, à l'arrière de l'édifice).

Serge Gendron

Sécurité publique La Régie ou la Sûreté?

Une décision importante sera prise sous peu dans le dossier de la police, puisqu'en vertu des exigences du gouvernement du Québec dans le cadre de la réforme des services policiers, la Municipalité doit faire connaître ses intentions avant le 1er octobre.

Malheureusement, au moment d'écrire ces lignes, les négociations se poursuivaient toujours, tant avec la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord qu'avec la Sûreté du Québec, si bien qu'il est impossible, à ce moment-ci, d'annoncer quoi que ce soit de précis.

En réponse à un citoyen, le maire, Yves St-Onge, a tout de même affirmé que le coût du service de police n'était pas le seul critère à considérer: le conseil souhaite aussi obtenir des garanties en termes de qualité du service, de présence policière et de capacité à répondre aux besoins avec l'équipement approprié. «C'est certain que le prix a de l'importance, puisque notre capacité de payer est limitée. Mais c'est loin d'être la seule chose qu'on examine», a précisé le maire.

Selon lui, les deux services policiers sont en mesure de faire le travail à un prix comparable. Il reste à vérifier ce que l'on peut espérer obtenir, en termes qualitatifs, dans chacun des cas.

Les effets du World Trade Centre

L'assemblée de septembre se tenait deux jours à peine après les attentats terroristes perpétrés aux États-Unis, et tout le monde était encore sous le choc. À quelque chose, malheur est bon, toutefois, comme l'a démontré la conseil-lère Christiane Richer en parlant du plan des mesures d'urgence qui a de nouveau fait ses preuves. On a en effet demandé au comité régional des mesures d'urgence, une initiative hippolytoise, d'assurer le transport des voyageurs coincés à Mirabel à la suite de la fermeture de l'espace aérien américain. Se préparant au pire, le comité a notamment ouvert un centre d'hébergement et cherché des interprètes pour mieux communiquer avec les voyageurs. Une autre belle démonstration de l'efficacité de notre propre plan des mesures d'urgence, qui a inspiré la machine régionale.

Ils ont toujours la flamme

De toute évidence, nos pompiers ont toujours la flamme. En août, ils ont dû intervenir 14 fois pour avertir des citoyens qui faisaient des feux de camp malgré l'interdiction formelle de le faire en raison de la sécheresse; 6 fois pour éteindre des feux de forêt, 2 fois pour répondre à des incendies de bâtiment et 2 autres fois après des accidents automobiles. Toutefois, c'est la lettre adressée au Service des incendies qui confirme le mieux que nos pompiers sont allumés: par résolution, le conseil municipal de Sainte-Sophie a adressé des remerciements aux pompiers hippolytois pour leur travail impeccable à l'occasion d'un incendie majeur qui a ravagé notre voisine, le 5 août. Félicitations, les gars!

Vive l'automne!

(SG) Chaque année, la fin de l'été et le début de l'automne nous réservent d'heureux moments. Voyons quelques faits saillants.

D'abord, soulignons que le Tournoi de golf des maires a de nouveau remporté un vif succès, permettant d'amasser 3000 \$ de plus que l'an dernier. Il s'agit d'un excellente nouvelle pour les associations hippolytoises, à qui on distribuera les profits sous forme de subventions remises en début d'année. Nous y reviendrons quand nous aurons plus de détails quant à la part des profits revenant à Saint-Hippolyte.

C'est le pied!

Voilà une excellente expression pour décrire la soirée de gala qui se tenait le 23 septembre dernier, pour laquelle le conseil a accordé une subvention de 250 \$ à l'Association de soccer de Saint-Hippolyte. Il s'agissait notamment d'honorer nos athlètes féminines de 11 et 12 ans, qui ont gagné le championnat de leur catégorie. Bravo, les filles!

Motoneige: le dialogue est ouvert

Une bonne nouvelle: une rencontre se tiendra le 3 octobre entre les responsables du Club de motoneige et les citoyens préoccupés ou intéressés par la pratique de ce loisir. Le dialogue s'ouvrira donc le mercredi 3 octobre, à 19 h, à l'école des Hauteurs. Appuyée par le conseil, cette démarche fait suite à différents témoignages entendus récemment aux assemblées du conseil, en faveur ou contre la motoneige. Les personnes intéressées auront enfin la chance de se parler, ce qui permettra sans doute de trouver des solutions viables aux problèmes des uns et des autres.

Du bon sang

Une autre activité pleine de «bon sang» a eu lieu le 15 août: une collecte de sang tenue sur notre territoire. Une cinquantaine de donneurs s'y sont présentés, un résultat très satisfaisant si l'on tient compte de la date à laquelle s'est tenu l'événement, une date décidée par Héma Québec. La conseillère Christiane Richer a profité de l'assemblée de septembre pour remercier tous les bénévoles et les donneurs qui ont participé à la collecte.

On jouera au parc

Ça y est, on s'amusera follement au parc Aimé-Maillé. En effet, en vertu du règlement d'emprunt prévoyant la réalisation de travaux d'aménagement dans ce parc, la firme Construction Lavico a reçu le mandat d'y réaliser une aire de jeux, au coût de 59 695 \$, tout en installant des équipements complémentaires, au coût de 8126,50 \$. Ces travaux correspondent aux parties 4 et 5 de la soumission 579-01, divisée en cinq parties pour permettre la réalisation progressive des travaux et favoriser l'obtention des meilleurs prix. Une autre firme, Claude Aubin Itée, fournira et installera quant à elle une estrade au même endroit, au coût de 17 250 \$, le tout étant conditionnel à la production, par le soumissionnaire, d'un plan approuvé par un ingénieur. Dans le même esprit, le conseil a aussi accordé à Me Monique Jarry le mandat de préparer un acte d'acquisition pour le terrain appelé parc des Quatorze-Îles, que l'on compte aménager dans un proche avenir.

«Estradinaire»

C'est ce que dirait le clown Sol en prenant connaissance des acquisitions faites par la Municipalité. En effet, la firme Groupe sport.Inter plus a obtenu le mandat de fournir deux estrades portatives en aluminium, de 15 pieds de longueur, avec trois rangées de sièges, contre une somme de 2864,13 \$, taxes incluses. Pourquoi citer Sol? Parce qu'on a aussi acquis deux tapis de sol et un tremplin de la firme Distribution sport loisirs GP, cette fois au coût de 3871,75 \$, taxes incluses. «Estradinaire».

Faune et flore

De l'affluence aux mangeoires

S eptembre est un mois occupé pour notre faune aviaire. Après avoir complété les tâches associées à l'éducation de leurs jeunes, plusieurs espèces profitent de l'abondance des fruits en cette fin d'été pour s'approcher des



pour s'approcher des habitations. Quelques espèces d'arbres fruitiers, plantés autour du jardin, attireront à coup sûr nos espèces à tendance frugivore. Les cerisiers, les pommiers, les pommetiers décoratifs, les sorbiers, les viornes et les aubépines feront venir le jaseur, le merle, le Geai bleu ainsi que d'autres amateurs de fruits juteux. La valeur nutritive de ces fruits est bien connue: on connaît même une petite population de Merles d'Amérique qui demeure tout l'hiver au parc du mont Royal, car à cet endroit, les arbres à fruits sont nombreux et chargés de baies!

Septembre et octobre sont des mois intéressants pour observer les espèces en migration. Que ce soient les oiseaux de proie décrivant de grands cercles dans les airs ou les petites parulines en quête de nourriture avant d'entreprendre leur long périple qui les conduira parfois jusqu'en Amérique du Sud. La nature nous offre toute une variété d'espèces qui peuvent, tôt ou tard, croiser notre chemin.

Le début de l'automne est un temps idéal pour installer des postes d'alimentation. En été, les oiseaux s'approvisionnent dans les limites de leurs territoires respectifs. Les oiseaux ne manquent de rien. Que ce soient des graines, des insectes ou d'autres proies, chaque espèce y trouvera son compte. Quand les journées plus fraîches se font sentir de plus en plus, les oiseaux ne dédaigneront pas les graines de tournesol que vous leur offrirez aux mangeoires. Si votre terrain est relativement boisé ou que vous vous situez tout près d'une forêt, vous pourrez observer des pics et des sittelles en plus des affectueuses Mésanges à tête noire et des très colorés Chardonnerets jaunes.

De ma fenêtre, le monde est peuplé d'oiseaux. Je ne me lasse pas de les regarder et d'essayer de comprendre leurs différents comportements. J'aime aussi prendre en considération les nuances individuelles de chacun des oiseaux. La Mésange à tête noire est un excellent sujet à étudier. Récemment, j'ai pu constater qu'un individu était différent des autres. Sa tête et sa gorge ne possédaient pas les plumes noires caractéristiques de l'espèce. Cette mésange souffrait d'un albinisme partiel. Ce manque de pigmentation à certains endroits de son plumage ne lui rendait pas la vie facile. Les autres Mésanges

de son plumage lui rendait pas la vie facile. Les autres Mésanges à tête noire pouvaient se montrer agressives envers l'oiseau quelque peu « décoloré ». Néanmoins cette

mésange revient

quotidiennement à la mangeoire. Chaque oiseau finit par y trouver son compte.

Je vous souhaite de belles heures d'observation et ce, tout près de votre fenêtre!

Les petites annonces

Tarifs

- 5 \$ par mois pour 15 mots et moins
- 10 \$ par mois pour un encadré de
 20 mots et moins.

 Le paiement est exigible avant la partition

Le paiement est exigible avant la parution du journal.

Marielle: 563-2401 • Thérèse: 563-2038

À vendre cuisinière au bois (Gurney) section qui peut fonctionner au gaz propane. 400 \$. Nous pouvons la livrer. 514 255-0893, 450 563-2257

Un temps d'arrêt (75 min) pour...
Massage de détente ou thérapeutique
Traitement énergétique (Reiki)
Coaching individuel (Relation d'aide)
Linda Brosseau
Naturothérapeute-Massothérapeute
Membre de la corporation des intervenants
en médecine alternative (CIMA)
Reçus disponibles
Sur rendez-vous: 450 563-1986

Club de marche...en marche

Les activités du club de marche reprennent dès le 15 octobre au gymnase de l'école Les Hauteurs (30, rue Bourget) de 7 h à 7 h 45 le matin. Pour se tenir en forme, il faut faire de l'exercice. N'hésitez pas et venez nous rejoindre le 15 octobre prochain.

Communiquez avec notre responsable Mme Claire De la Durantaye au 563-3161 ou avec le service des loisirs au 563-2505 poste 231.



Agent immobilier affilié sutton.com e-mail: dcommerford@sutton.com

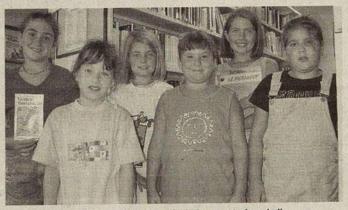


Le conseil municipal vous informe

Yves St-Onge, maire, Maurice Cousineau, Bruno Laroche, Denis Lemay, Christiane Richer, Rolland Sauvé et Danielle Simard



Maurcie Fortin, Audrey Piché, Marcelle Tanguay-Benoit, Fanny Piché et Caroline Leblanc se sont inscrits à la bibliothèque durant la période du concours "Bienvenue aux nouveaux abonnés". Ils sont parmi les 20 gagnants qui ont remporté des prix offerts par de généreux commerçants de St-Hippolyte. Félicitations à nos gagnants, merci aux commerçants et Bienvenue à la bibliothèque de St-Hippolyte!



Voici 6 des 8 gagnants du Club des aventuriers du livre.

Audrey Tawel-Thibert, Marie-Eve Savard, Charlène Audet, Fanny Piché,
Gabrielle Audet et Caroline Leblanc ont remporté, soit un livre, un
chandail ou un bon d'achat en librairie. Absents de la photo: Daniel
Blondin-Poirier qui a gagné un sac à dos et Maxime Sylvain a remporté
unchandail. Les prix ont été offerts par le CRSBPL et la municipalité de
Saint-Hippolyte. Félicitations à nos gagnants!

Le Club des aventuriers

Cet été, le Club des aventuriers a recruté 51 membres, qui ont parcouru les chemins de la lecture pendant les vacances. Ils en ont lu des livres! Par ailleurs, 421 coupons ont été amassés pour le tirage des prix du CRSBPL, et 275 pour le tirage des prix de la municipalité. Nos chevaliers et chevalières ont travaillé fort pour remplir leurs coupons, en plus de créer des blasons et des slogans. C'est le blason conçu par Gabrielle Audet

qui a été choisi pour représenter Saint-Hippolyte au grand tirage regroupant tous les Clubs des bibliothèques de Laval, Lanaudière et de la région des Laurentides. Pour ce qui est du slogan, celui imaginé par Marie-Ève Savard représentera notre municipalité dans l'autre grand tirage. Bonne chance à nos représentantes! Huit prix ont été offerts lors du tirage local (voir photo). Félicitations à nos valeureux aventuriers masculins et féminins!

Élise Chaumont

Un autre concours

(ÉC) Oui, ça bouge à la bibliothèque! Un autre concours, intitulé Biblio Incognito, se déroulera du 2 octobre au 30 novembre. À chaque emprunt de livre, l'abonné aura droit à un coupon de participation qu'il devra remplir adéquatement. Le thème de cette année: la bande dessinée québécoise. Le tirage aura lieu le 30 novembre à 20 h. Plus vous empruntez de livres, plus vous avez des chances de gagner! Alors, faites-vous connaître à la bibliothèque et démasquez l'inconnu!

Les nouveautés à la bibliothèque

Adultes

(En location)

Les flammes de la passion / Kathleen Woodiwiss

Le jeu du furet / James Patterson
L.A. requiem / Robert Crais
Les larmes d'Isis / Barbara Erskine
La montagne de l'ours / Deborah Smith
Nocturne / Ed McBain
Portrait sépia / Isabel Allende
Un serpent dans l'ombre / Minette Walters
Astrologie 2002 / Andrée D'Amour
La sage-femme de Poitiers :
volume 2 / Madeleine Rinfret Lucas

Documentaires

Cent histoires du soir / Sophie Carquain Accomplir sa mission / Dan Millman Le burnout : questions et réponses / Jacques Lafleur

Le secret de Shambhala / James Redfield

Romans format poche

Dieu et nous seuls pouvons / Michel Folco Un loup est un loup / Michel Folco



avec Sutton Laurentides St-Jérôme

- 1 Pour une meilleure visibilité
- 2 Kiosque au Carrefour du Nord (exposition de votre propriété)
- 3 Une équipe de 145 agents dans les Laurentides
- 4 Caravane sur vos propriétés
- 5 Publicité dans L'Option Laurentides, Le Sentier, Le Mirabel
- 6 Toujours au MLS et sur Internet
- 7 C'est le temps d'inscrire votre propriété
- 8 OPINION GRATUITE de sa valeur marchande
- 9 Déjà 12 années d'expérience dans notre milieu
- 10 Des centaines de propriétés « VENDUES »



(675035) LIBRE IMMÉDIATEMENT : Jolie maison style Suisse 1999, très éclairée et à aires ouvertes. Accès au lac Achigan, vendeur motivé. 139 000 \$.



LIBRE IMMÉDIATEMENT : Maison rénovée, de très belles grandes pièces, terrain tout clôturé, offre beaucoup pour le prix, accès au lac Achigan.



BORD DU LAC ACHIGAN: Un bijou, constr. 1992, superbe plage de sable, orientation sud, terr. plat, garage détaché, propr. moderne, fonctionnelle, aires ouvertes



IDÉAL 1" MAISON : Charmant bungalow avec accès notarié au lac Connelly, intérieur chaleureux, foyer comb. lente au salon, terrain plat, secteur paisible. 59 000 \$





BORD DE RIVIÈRE : Site de toute beauté, terrain de 37 510 p.c. dont 380 p. sur la rivière, maison de campagne, agrandie et renovée en 1999, belles divisions, pièces de bonnes dimensions, idéal pour travailleur à domicile, bureau de 27 x 15, accès au lac Lacasse à 3 minutes de marche, venez voir, coup de foudre assuré.



LIBRE IMMÉDIATEMENT : Belle grande maison très bien entretenue, planchers en lattes, piscine creusée et clôturée, garage double, grand terrain, 129 000\$.



CHALET 4 SAISONS Secteur paisible, accès tout près au lac Achigan, emplacement privé pour votre bateau, puits artésien tout neuf, 5 pièces, 3 CAC. **57 000 \$**



groupe sutton - laurentides inc. courtier immobilier agréé

438-6868 Bureau: 450 563-4723 Rés.: 450 Fax: 450 563-3757

e-mail: gbergeron@sutton.com



Gaston Bergeron Agent Immobilier Affilié



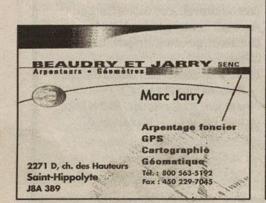
CLINIQUE DENTAIRE SAINT-HIPPOLYTE

DRE France Lafontaine, d.m.d. Chirurgien-dentiste 973 A, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte tél.: 450 224-8241

Jean-Pierre Quesnel

NOTAIRE Service à domicile disponible

2274 D, chemin des Hauteurs (en facé de l'église) Saint-Hippolyte 563-4865 • téléc. 450 365-3917



POUR LA MISE EN MARCHÉ DE VOTRE PROPRIÉTÉ...



0401) MAGNIFIQUE RÉSIDENCE : Exposition sud, 4 CAC, 2 S. de bains, planchers bois franc, vastes pièces avec vue panor age double, grand patio avec vue sur le lac. 369 000 S. (1080)

SUPERBE SITE SUR LE BORD DU LAC ACHIGAN





(957659) MAGNIFIQUE RÉSIDENCE D'AUTREFOIS AVEC LE CHARME D'AUJOURD'HUI : Franc suid, terrain plat, piè spordeusses à aires ouvertes, foyer en pierre, sourno, 4 CAC, tennis, « boatt house », superbe vue, à faire réver 399 000 \$. (1051)

VILLAGE DE SAINT-HIPPOLYTE



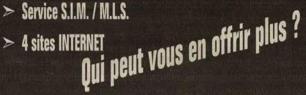
783715) 4 CAC: Vaste SAM et SAL, très éclairé, combustion lente, ilancher bois franc, garage double, grand terrain privé, près de alusieurs services. 119 000 S. (1009)



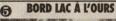
(971107) BUNGALOW: 4 saisons avec accès not, au lac Achigan 2 CAC, secteur privé et poisible à 2 minutes à pied du lac, vendu meuble. 54 500 S. (1089)

u vous AVEZ droit à :

- > UN AGENT DE SAINT-HIPPOLYTE
- > UN BUREAU À SAINT-HIPPOLYTE
- > Estimation GRATUITE de votre propriété
- > Une publicité constante dans **Option Laurentides /Le Sentier**
- > Service S.I.M. / M.L.S.



Appelez-moi au Village! **CARMEN DION**





(695585) AUTHENTIQUE PIÈCE SUR PIÈCE : Comb. lente, 4 CAC, 2 SDB, cabanon (18" x 12"), site paisible, ens de plusieurs services. 165 000 \$. (1069)



(952342) COQUET ET CHALEUREUX CHALET : Sect. possible, foyer pierre, 2 + 1 CAC, rénové et décoré avec goût en 2000, excl. pied-à-terre à peu de frois. 45 000 \$. [1039]



(694310) BUNGALOW HIVERNISÉ: Aire ouverte, ersoleillement the la journée, vendu meublé, à 300° du loc, un drez-vous à très peu de fruis. 38 500 \$ (1063)



Carmen Dion

Agent immobilier affilié

ROYAL LEPA

ROYAL LEPAGE VILLAGE NGC

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE 2282, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte (Qc) J8A 3C5

Tél. : 450 563-5559 • www.royallepage.ca